

Plombières lès-Dijon

Revue municipale
Mars 2022



Station nature et de loisirs aux portes de la ville

20 novembre 2021
**PREMIER CONSEIL
MUNICIPAL JEUNES**



Projet
Intermarché :
feu vert !

22



Ouiiiii,
la bibliothèque
réouvre !

34



Accueil
des nouveaux
arrivants

51

Ça s'est passé à Plombières



LE VIADUC DES VAUX BRUNS MIS EN LUMIÈRE

En novembre, 3 réglettes d'éclairage LED ont été installées sous les arches du Viaduc SNCF des Vaux Bruns. Une convention a été signée avec SNCF Réseau. Ce nouvel équipement permet de mettre en valeur le patrimoine architectural présent sur la commune de Plombières-lès-Dijon et d'adapter son éclairage aux coloris d'événements annuels qui ponctuent la vie de la ville. En cette période de fêtes de fin d'année, ce sont les couleurs de Noël, verte et rouge, qui illuminent le Viaduc.



LA SOLIDARITÉ : SENTIMENT QUI POUSSE LES HOMMES À S'ACCORDER UNE AIDE MUTUELLE

Telle est la définition de notre bon vieux Larousse. Or, s'il est une période où la solidarité fut mise en exergue c'est vraiment tous ces derniers mois ! Les élus ont donc décidé de marquer cette période si particulière, de symboliser la solidarité en plantant un arbre , et quel arbre ! Un ginkgo biloba, l'arbre aux 40 écus... Bien sûr, actuellement, il n'est pas très grand mais il va sans aucun doute s'épanouir à Plombières comme cette belle qualité qu'est la solidarité ! Vous pouvez le voir près de l'arrêt de bus des Vaux Bruns.

Édito	page 4
Administration et gestion de la commune	page 6
Équipe municipale, commissions, Conseillers départementaux, optimiser le rapport qualité / coût du service public local, organigramme des services	
Vie sociale et vie familiale	page 13
Centre Social Germaine-Tillion, animations familles et adultes, accueil collectif des enfants, seniors	
Jean Collatuzzo : de beaux souvenirs, c'est peut-être cela le bonheur...	page 20
Aménagement du territoire, urbanisme	page 22
Projet Intermarché, site Sodipal, place du Pasquier, travaux, rappel des règles d'urbanisme, plan de zonage	
Environnement	page 30
Espace naturel sensible, Suricate	
Animations, culture & événements	page 33
Réouverture de la bibliothèque, Repas d'automne des seniors, cérémonies nationales	
Vie associative et sportive	page 36
Retrouver de la vitalité grâce à nos associations	
Vie quotidienne et citoyenneté	page 50
Conseil Municipal Jeunes, première Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants	
État civil	page 52
Tarifs des locations de salles	page 55
Expression politique	page 59



Mairie de Plombières-lès-Dijon

Place de la Mairie
21370 Plombières-lès-Dijon

Allo ! Mairie

Tél. 03 80 43 52 36
mairie@plombieres-les-dijon.fr

Directeur de publication : Monique BAYARD

Rédaction : équipe municipale
et associations de Plombières-lès-Dijon

Coordination : Reynald BÉGIN et Virginie SEGUIN

Mise en page, Impression : Fuglane
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022 / ISSN : 2777-8185





Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens, Chers Amis,

À l'heure où j'écris ces mots, la situation sanitaire est loin d'être maîtrisée. Certains événements n'ont pu, cette année encore, avoir lieu telles la Cérémonie des Vœux et la Galette des Seniors malgré l'envie de vous retrouver pour partager un très chaleureux moment de convivialité.

Même si 2021 nous a privés de notre art de vivre et du lien social traditionnel, la nouvelle équipe en place s'est adaptée pour rester au plus près des besoins des habitants, en étroite collaboration avec le personnel municipal.

Ensemble, nous nous sommes pleinement investis, la situation sanitaire ne devant, en aucun cas, nous faire oublier nos promesses de campagne.

En 2021, s'est poursuivi l'élan de renouveau... Et ce fut le cas avec la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes dont la participation permet leur sensibilisation aux grands principes civiques et démocratiques – la signature du nouveau Projet Social et de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales, démarche stratégique partenariale pour faciliter le parcours des enfants et des jeunes sur le territoire, soutenir et accompagner les familles, soutenir les solidarités et animer la vie sociale ; la signature d'une convention entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec l'association Binôme21 dans l'objectif de favoriser les liens intergénérationnels par des actions de solidarité entre des jeunes et des personnes âgées isolées ou en perte d'autonomie ; la poursuite des travaux des groupes de travail dans le cadre de la réhabilitation de la place du Pasquier ; la conduite des études préalables à la réhabilitation de la passerelle du Tamiset ; la mise en place d'une commission ad'hoc en charge du programme pluriannuel de rénovation des illuminations de Noël ; la réalisation de diverses reprises de voirie ; la poursuite des travaux d'entretien des bâtiments communaux et de mises aux normes ; l'acquisition de nouveaux postes informatiques et d'un vidéoprojecteur pour l'école élémentaire ainsi que l'amélioration de la performance de postes en place ; sans oublier le suivi au plus près de l'évolution du projet d'installation d'un Intermarché Contact dans notre commune, dossier ô combien complexe, aux multiples enjeux qui a enfin reçu un avis favorable de la part des services instructeurs de Dijon Métropole le 11 février dernier... Bien sûr, il s'agit là d'une liste non exhaustive et 2022 ne sera pas en reste !

Outre l'organisation de l'élection présidentielle en avril prochain, suivie des élections législatives en juin, nous poursuivons notre action avec, entre autres et si la situation sanitaire le permet, la programmation de réunions de quartiers et de nombreux autres projets privés ou publics dont nous vous tiendrons informés en temps utile.

La dignité et le respect sont avant tout un engagement, une éthique quotidienne empreinte d'humilité et les moments difficiles que nous vivons depuis près de deux années en témoignent chaque jour.

C'est à ce titre que je souhaite remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et oeuvrent au quotidien au service de notre commune :

- les membres du conseil municipal, adjoints et conseillers, pour leurs compétences, leur énergie et leur dévouement permanent ;
- le Directeur Général des Services et l'ensemble du personnel, administratif, technique et communal ainsi que les enseignants des écoles maternelle et élémentaire en soulignant leur action remarquable à toutes et à tous dans la mise en place et le respect des consignes préfectorales visant à faire face à la crise sanitaire ;
- les bénévoles grâce auxquels l'épicerie temporaire de proximité continue à fonctionner chaque jour permettant à une clientèle fidèle de faire face à ses besoins de première nécessité, particulièrement en cette période si complexe. Bravo à MURIEL, ODILE, MICHÈLE, JACQUELINE, DANIELLE, JEANNINE, MYRIAM, SYLVIE, ÉVELYNE et MICHEL.

Je remercie également chacun des acteurs de notre commune : Artisans, Commerçants, Personnels médical et soignant, Présidents, membres et bénévoles des associations sportives et culturelles.

Merci à toutes et à tous pour ce bel esprit de solidarité. Grâce à vous Plombières-lès-Dijon existe, se dynamise et vit !

Ensemble nous faisons face. Soyez bien assurés que vos élus et le personnel communal restent totalement mobilisés pour assurer votre sécurité et continuer à faire vivre notre belle commune. Malgré la complexité de la situation, tout en restant très vigilants, profitons des joies qui nous sont possibles.

Votre Maire,
Monique BAYARD

Mise en lumière de la mairie
en soutien à Octobre Rose,
manifestation destinée
à sensibiliser les femmes
au dépistage du cancer du sein
et à récolter des fonds pour
la recherche.



Les bénévoles de l'épicerie
temporaire de proximité.

Votre équipe municipale

Le Maire et ses Adjoints



Monique BAYARD
Maire



Dominique SARTOR
1^{er} Adjoint, délégué
à l'aménagement
du territoire, à l'urbanisme
et aux travaux



Muriel MARTYN
2^e Adjointe, déléguée
à la vie sociale,
à la vie familiale,
à la santé et à la solidarité



Reynald BEGIN
3^e Adjoint, délégué
à l'environnement et
au développement
durable



**Marie-Christine
GUILLEMINOT**
4^e Adjointe, déléguée
aux animations culturelles
et à l'événementiel



Marcel LAMPIN
5^e Adjoint, délégué à la vie
associative et sportive,
à la vie quotidienne
et à la citoyenneté

Vos conseillers municipaux

LISTE "PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UN VILLAGE SOLIDAIRE"



Marthe
BOIVIN



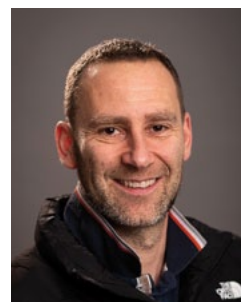
Jean-Philippe
MILLOT



Didier
BULGHERONI



Anine
PAGLIARULO



Didier
BELIARD



Clémentine
AZIZYAN



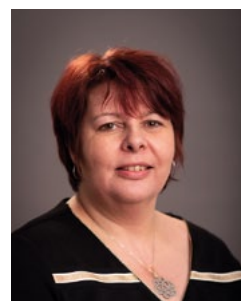
Anthony
PITOIS



Sylvie
MONOT



Jean-Louis
MAYET



Aurélie
VADOT



Olivier
PERNET



Sandrine
MEUX

LISTE "PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, NOTRE VILLAGE EN COMMUN"



Céline
MAGLICA



Vincent
NAUDION



Myriam
HEYDEL



Gérald
MOREAU



Charlotte
BONGE



Les Commissions

Présidente : Monique Bayard

Aménagement du territoire, Urbanisme et Travaux

VICE-PRÉSIDENT

Dominique SARTOR

COMMISSAIRES

Clémentine AZIZYAN
Didier BELIARD
Anthony PITOIS
Didier BULGHERONI
Marthe BOIVIN
Céline MAGLICA

Vie Sociale, Familiale, Santé et Solidarité

VICE-PRÉSIDENTE

Muriel MARTYN

COMMISSAIRES

Sylvie MONOT
Jean-Philippe MILLOT
Anine PAGLIARULO
Charlotte BONGE

Environnement et Développement durable

VICE-PRÉSIDENT

Reynald BEGIN

COMMISSAIRES

Clémentine AZIZYAN
Jean-Louis MAYET
Jean-Philippe MILLOT
Myriam HEYDEL

Animations culturelles, Événementiel

VICE-PRÉSIDENTE

Marie-Christine GUILLEMINOT

COMMISSAIRES

Anine PAGLIARULO
Marcel LAMPIN
Jean-Louis MAYET
Sandrine MEUX
Vincent NAUDION

Vie Associative et Sportive, Vie Quotidienne et Citoyenneté

VICE-PRÉSIDENT

Marcel LAMPIN

COMMISSAIRES

Sylvie MONOT
Marie-Christine GUILLEMINOT
Didier BELIARD
Sandrine MEUX
Gérald MOREAU

Commission communale d'appels d'offres

PRÉSIDENTE

Mme le Maire Monique BAYARD
ou son représentant.

TITULAIRES

Dominique SARTOR
Didier BULGHERONI
Myriam HEYDEL

SUPPLÉANTS :

Marthe BOIVIN
Reynald BEGIN
Céline MAGLICA

Délégués de la commune de Plombières-lès-Dijon au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mme le Maire Monique BAYARD

Muriel MARTYN

Sandrine MEUX

Sylvie MONOT

Charlotte BONGE

Délégués de la commune aux conseils des écoles maternelle et élémentaire

POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Anthony PITOIS et Jean-Louis MAYET

POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Jean Philippe MILLOT et Sylvie MONOT

Délégués de la commune au sein des instances de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) Quetigny / Plombières-les-Dijon

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Titulaire : Muriel MARTYN

Suppléant : Marthe BOIVIN

LE CONSEIL INTÉRIEUR

Titulaire : Anne PAGLIARULO

Suppléant : Didier BULGHERONI

LE CONSEIL HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Titulaire : Jean-Louis MAYET

Suppléant : Sylvie MONOT

LE CONSEIL DE L'ATELIER

Titulaire : Marcel LAMPIN

Suppléant : Marie-Christine GUILLEMINOT



CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Conseillère métropolitaine :
Monique BAYARD
Suppléant : Dominique SARTOR

COMMISSIONS MÉTROPOLITAINES

- Développement économique, attractivité & solidarités :
Monique BAYARD
- Administration générale & Finances :
Monique BAYARD
- Voirie : Monique BAYARD
- Écologie urbaine et services d'intérêt collectif : Dominique SARTOR
- Déplacements, mobilité et espace public : Dominique SARTOR
- Politique de la Ville, habitat et urbanisme : Clémentine AZIZYAN

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Titulaire : Monique BAYARD
Suppléant : Dominique SARTOR

Représentation de Dijon Métropole au sein d'organismes extérieurs

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE D'AMÉNAGEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE (SPLAAD)

Représentante à l'Assemblée
Spéciale : Monique BAYARD
Représentant à l'Assemblée Générale
des Actionnaires : Reynald BEGIN

SYNDICAT MIXTE TILLE-VOUGE-OUCHÉ

Titulaire : Monique BAYARD

SYNDICAT MIXTE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU DIJONNAIS (SCOT)

Suppléante : Monique BAYARD

SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUCHÉ (SBO)

Suppléante : Monique BAYARD



Nos nouveaux Conseillers départementaux

Le Conseil départemental de la Côte-d'Or compte 46 conseillers élus en binômes sur 23 cantons. Chaque canton est représenté par un binôme composé obligatoirement d'un homme et d'une femme.

Les 20 & 27 juin 2021, **Céline VIALET** (maire de Pasques) et **Alain LAMY** (maire de Blaisy-Bas) ont ainsi été élus, pour 6 ans au suffrage universel direct, conseillers départementaux du canton de Talant.

Le canton de Talant regroupe 34 communes : 32 composent la Communauté de Communes "Ouche et Montagne" et 2 font partie de Dijon Métropole, Talant et **Plombières-lès-Dijon**.

Le rôle des Conseillers départementaux

Élus de proximité et de terrain, ils sont les porte-paroles de la population de leur canton au sein de l'Assemblée départementale. Les demandes qui leur sont adressées par les maires ou les administrés sont nombreuses : aides pour l'emploi, accès au logement social, demandes de subventions...

Siégeant au sein de l'Assemblée départementale, ils contribuent à l'élaboration des politiques départementales, étudient les dossiers et préparent les décisions en collaboration avec les services départementaux. Ils représentent le Département auprès des services de l'État, d'organismes extérieurs ou d'établissements publics départementaux (SDIS, Comité départemental du tourisme...).



ADMINISTRATION & GESTION DE LA COMMUNE



Luc JEANDON
Directeur Général
des Services

Optimiser le rapport qualité / coût du service public local

Les réductions drastiques successives de bon nombre de budgets publics ont considérablement réduit les marges de manœuvres des collectivités. Les communes doivent choisir entre “continuer à faire”, “faire faire”, “faire en partie” ou “ne plus faire”. Après plusieurs années de cet exercice délicat, le constat est sans appel : difficile d’assurer le même niveau de service public avec de moins en moins de moyens...

Pour conseiller techniquement la municipalité, les services municipaux doivent s'approprier des outils permettant le contrôle de gestion et l'évaluation des politiques publiques, afin de pouvoir estimer l'efficacité, l'efficience et la pertinence des actions portées et développées. En effet, si l'intérêt général, au sens républicain du terme, n'a pas de prix, il a cependant un coût, notamment vis-à-vis de la fiscalité locale. Aujourd'hui, au-delà des trois ambitions qui portent quotidiennement l'action des services, “développer et dynamiser la commune”, “améliorer la qualité de vie des Plombiéens” et “adapter et moderniser le service public local”, il convient d'y ajouter l'intégration de la transition énergétique, tout en étant immédiatement opérationnel dans un contexte de gestion de crise imposé par la situation sanitaire actuelle.

Dès lors, les agents de la collectivité se doivent d'évoluer et s'adapter à des réorganisations permanentes pour pouvoir mener à bien leurs missions au service des plombiéens. S'adapter continuellement dans un contexte mouvant conduit à un enchaînement de remises en question parfois éprouvantes. Aussi, je tiens à remercier sincèrement l'ensemble du personnel municipal pour son implication, son dévouement et sa capacité à donner le meilleur de lui-même, pour relever au quotidien le défi que représente la pleine gestion de l'intégralité de nos missions de services publics.

Bien que l'activité des services fut ralentie en 2021 par les mesures prises pour faire face à la crise sanitaire, de nombreux projets développés par la municipalité ont été menés à bien : installation d'un circuit annexe de

chauffage pour la salle de gymnastique du complexe Maurice-Dubois, changement des volets du RC de l'école Pierre-Chevalier, mise en œuvre d'une 1^{ère} campagne d'amélioration du fleurissement de l'espace public, inauguration d'une 1^{ère} tranche de nouvelles illuminations de Noël, mise en service d'une nouvelle armoire froide dans la Salle des Banquets, lancement de l'application Click Finger à l'attention des administrés...

Pour sa part, l'année 2022 permettra de finaliser les projets en partie engagés à ce jour, relevant de l'ambitieux programme porté par l'équipe municipale : reprise de la passerelle du Tamiset, réfection des éclairages des tennis et du terrain de football, poursuite des plans pluriannuels de rénovation de l'éclairage public, d'amélioration du fleurissement et d'illuminations de fin d'année...

Les Plombiéens peuvent compter sur la motivation et l'application des services communaux inscrits dans une dynamique positive de performance de service public, sens profond de notre engagement collectif.

HORAIRES DES SERVICES PUBLICS DE PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Hôtel de Ville (place de la Mairie, tél. 03 80 43 52 36)					
14h à 17h30	14h à 17h30	9h à 12h30	9h à 12h30 14h à 17h30	9h à 12h30	X
Bibliothèque (rue du Moulin), complexe sportif Maurice-Dubois					
16h à 17h	X	15h à 17h	X	X	10h à 11h30
Agence Postale Communale (place de la Mairie, accès par la cour de la Mairie)					
9h à 12h	9h à 12h	14h à 17h	X	14h à 17h	9h à 12h
Espace Germaine Tillion (3 rue du Château d'eau, tél. 03 80 41 54 46)					
8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	X

* vacances scolaires

Organigramme des Services



Directeur Général des Services

Luc JEANDON

Centre Communal d'Action Sociale

Carole VERVANDIER
Christelle PUISAIS

Pôle Administratif

Carole VERVANDIER

Pôle Tranquillité publique, Prévention et Réglementation

Espaces Ruraux :
Sandrine CUNIS

Espaces urbains :
Florent CATHERINE

Centre Social

Dorine JAMBU

Pôle Technique, Étude et Logistique

Jean-Claude ZUTTON

SECRÉTARIAT

Hind IDLHAJ

NAVETTE URBANISME

Annick MONTAGNE
Andréa SCHMIDT

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Sébastien MAILLOT

CELLULES TRAVAUX - ESPACES VERTS - FESTIVITÉS

Frédéric GUYON
Christophe MAILLOT

CELLULE PROPRETÉ

Murielle AUBERT
Corinne BREDIN
Céline CHARLOT

Pôle Vie Locale et Familiale

Christelle PUISAIS

SECTEUR SÉNIORS

Christelle PUISAIS

SECTEUR ADULTES

Christelle PUISAIS

SECTEUR COMMUNICATION

Christelle PUISAIS

ACCUEIL ET SECRÉTARIAT

Dominique COSTE

SERVICE SOCIAL

Christelle PUISAIS

SERVICE ANIMATIONS COLLECTIVES / FAMILLES

Christelle PUISAIS
Muriel AGOSTINI

DISPOSITIF C.L.A.S.

Christelle PUISAIS

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Dominique COSTE

SERVICE PETITE ENFANCE (R.P.E)

Valérie NICOLAS

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Sylvie BONNEAU

SERVICE ENFANCE (3 -11 ANS)

Céline DUPAS

• TEMPS SCOLAIRE

Christelle FOUCAULT
Harsha LIABEUF

• TEMPS PÉRI & EXTRA SCOLAIRES / RESTAURATION

Muriel AGOSTINI
Christelle FOUCAULT
Laurence MAILLOT
Murielle AUBERT
2 agents contractuels à temps partiel

AFFAIRES GÉNÉRALES

Andréa SCHMIDT

BUREAU ACCUEIL / SECRÉTARIAT

Sylvie BONNEAU

BUREAU ÉTAT CIVIL

Annick MONTAGNE

BUREAU VIE INSTITUTIONNELLE

Carole VERVANDIER
Andréa SCHMIDT

BUREAU RESSOURCES HUMAINES

Carole VERVANDIER
Andréa SCHMIDT

BUREAU FINANCES ET RELATIONS CONTRACTUELLES

Carole VERVANDIER
Andréa SCHMIDT

BUREAU MOYENS GÉNÉRAUX ET COMMUNICATION

Virginie SEGUIN

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Virginie SEGUIN

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Hind IDLHAJ

Sandrine CUNIS

Dernière garde champêtre de Côte-d'Or

Coup de projecteur sur notre commune : en juin dernier, divers médias locaux et nationaux mettaient en lumière la fonction spécifique exercée par un de nos agents municipaux ! En effet, Plombières-lès-Dijon est, à ce jour, la seule commune du département qui compte encore un garde champêtre parmi ses agents.

Très vieux métier, celui-ci a été créé au XIV^e siècle mais depuis 1958, il n'est plus obligatoire dans les communes rurales dans la plupart desquelles il a été remplacé par la Police municipale. Notons que selon le Ministère de l'Intérieur et leur fédération nationale, il existe encore malgré tout entre 700 et un millier de Gardes Champêtres en exercice aujourd'hui, en majorité dans les communes rurales.

Comme le dit Sandrine CUNIS : « Le garde-champêtre, c'est l'ancêtre de la Gendarmerie. On a beaucoup parlé de la disparition des gardes champêtres. C'est faux, les gardes champêtres existent toujours. Il y a toujours des concours et il y a toujours des recrutements sur toute la France. En fait, on gère tout ce qui est le bon ordre, la sécurité, l'hygiène et on gère la protection des espaces naturels... On a plus de 150 domaines de compétences régis pas une dizaine de codes juridiques avec lesquels je jongle au quotidien (Code rural, de la pêche, de l'environnement, de la route, forestier, de la sécurité intérieure, pénal...) ».

Abandonnés les roulements de tambour, la cloche, le clairon ou la crécelle, c'est aujourd'hui un métier aux multiples facettes et aux innombrables missions que Sandrine CUNIS exerce avec passion depuis plus de 24 ans dans notre commune.

Depuis la création au sein de la commune du service de Police municipale au 1^{er} février 2015, la garde champêtre travaille en totale complémentarité avec le Policier municipal. Bien que chacun ait son champ d'intervention spécifique, (police rurale pour Sandrine CUNIS et police urbaine pour Florent CATHERINE), tous deux sont en contact au quotidien avec la population et les commerçants locaux collaborent et coordonnent leur action sur l'ensemble du territoire communal qui est, avec une surface totale de 1 621 hectares dont une grande partie d'espaces forestiers, le plus important de la métropole derrière celui de Dijon. Félicitations et bon courage à vous Madame CUNIS !

BIEN GÉRER LES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Les déchets encombrants ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères. De plus, il est interdit de les abandonner sur la voie publique. Pour les éliminer, les particuliers peuvent les transporter en déchetterie ou contacter la collecte individualisée, service gratuit et sur rendez-vous.

Vous souhaitez vous débarrasser d'objets encombrants ? 2 possibilités :

- vous faites votre demande par téléphone, composez le numéro vert 0 800 12 12 11 (accueil téléphonique assuré du lundi au vendredi de 8h à 18h, sauf jours fériés).
- Vous faites votre demande par internet, sur le site : www.trionsnosdechets-dijon.fr

LES BONS RÉFLEXES

Sortir vos objets la veille du rendez-vous, à partir de 19h. Les objets doivent être déposés sur le trottoir au bord de la route, de manière à ne pas gêner la circulation des piétons. Le volume des objets encombrants entreposés ne doit pas dépasser 3 m³. Veillez à ne pas déposer d'objet trop imposant. La taille maximale est de 1,70 m de haut et 2,50 m de long.

LES DÉCHETS AUTORISÉS

- Déchets de caves et de greniers
- Vieux mobilier
- Matelas
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Épaves de vélo

LES DÉCHETS INTERDITS

- Déchets d'espaces verts
- Déchets toxiques (produits chimiques, peintures, huiles de vidange, pneu)
- Verre, vitre et miroir
- Matériaux de construction

RAPPEL

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire de 135 € si vous payez dans les 45 jours et d'une amende forfaitaire majorée de 375 € passé ce délai.

Le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).



VIE SOCIALE VIE FAMILIALE



Muriel
MARTYN



Depuis l'arrivée de la Covid dans notre pays, notre mode vie a été bien bousculé, chamboulé, désorienté. Il a fallu s'adapter aux différents protocoles qui ont parfois évolué en quelques jours... Réorganiser la façon de travailler... Compenser dans l'urgence l'absence des agents absents pour cause de Covid... Négocier avec les fournisseurs qui eux aussi avaient des difficultés d'approvisionnement... Répondre aux questionnements des administrés... Tempérer l'agacement, voire la colère, de certains qui avaient du mal à s'adapter à cette situation soudaine, inattendue... Aussi, je tiens absolument à remercier les "drôles de dames" du centre social pour leurs qualités exceptionnelles d'adaptation et de réactivité dans ce si difficile contexte sanitaire.

Une structure de proximité pour les habitants

L'Espace Germaine-Tillion est un équipement de proximité qui veille à l'accueil des personnes et à la mixité sociale, avec une attention particulière portée aux familles et aux publics fragilisés. Il favorise également l'initiative des habitants et leur implication dans les dynamiques de développement social et des actions collectives. Il est un lieu de promotion de valeurs, comme la solidarité, le respect, la dignité humaine, la démocratie et les principes tels que la mixité, la laïcité et la participation.

Dans le cadre du renouvellement d'agrément du centre social, l'équipe de l'Espace Germaine-Tillion a présenté, le 15 décembre dernier, le bilan d'activités des 3 dernières années et son nouveau projet pour les 4 ans à venir. À cette occasion, la caisse d'Allocations familiales, partenaire institutionnel et financier incontournable de la structure, puisque c'est elle qui apporte une grande partie des subventions et renouvelle l'agrément, était représentée par le sous-directeur de l'action sociale et son président.

Étaient également présents, la cadre adjointe de l'agence solidarité famille de Talant (Conseil Départemental), la déléguée départementale de la fédération des centres sociaux de Côte-d'Or, le directeur général des services de la ville ainsi que l'adjointe déléguée à la Vie sociale, familiale, à la Santé et à la Solidarité.

Différents axes de travail pour le nouveau projet ont été posés, tels que l'image du Centre social, la participation des habitants, le vivre-ensemble et l'écocitoyenneté, la solidarité des plus isolés et l'accompagnement des familles. Ces axes vont permettre aux professionnels du centre social de travailler en équipe pour les années à venir.



Les animations familles et adultes

Les ateliers adultes

L'Espace Germaine-Tillion a proposé cette année encore :

- **Les ateliers d'échanges créatifs** tous les lundis après-midi de 14h15 à 16h. Un moment convivial, sans contrainte, puisqu'il n'y a pas d'obligation d'inscription. Chacun apporte de quoi s'occuper (tricot, dessin, crochet, couture, lecture...) ou n'apporte rien, c'est au choix ! Ce petit moment convivial permet d'échanger sur son activité créative ou bien tout simplement discuter ensemble.

- **Les ateliers couture** animés par Shonem, 2 jeudis par mois. Ce sont des ateliers autour d'échanges de savoir. Que l'on soit novice ou confirmé, vous pouvez vous inscrire de façon ponctuelle ou régulière. Vous apprendrez

ou vous échangerez vos savoir-faire en couture et pourrez participer à des projets collectifs proposés par le centre social. Cette année, un projet a été commencé autour de la réalisation d'un organisateur de tâches pour les enfants du périscolaire.

Activités en famille et soirée parentalité

Malgré le contexte sanitaire actuel, L'Espace Germaine-Tillion a continué à soutenir les parents et accompagner les familles plombières durant cette année 2021 en leur proposant des temps spécialement dédiés tels que les mercredis récréatifs où nous avons pu organiser un jeu de piste, des activités manuelles créatives (peinture gonflante, création de tableaux d'automne,

fabrication de cartes pop'up, une sortie spectacle "Docteur Anaël et Mister Corentin" au Bistrot de la scène.

En octobre, une soirée d'information et d'échanges sur le thème "Les émotions des enfants... et celles des adultes, on en parle ? ", animée par la médiation en 3D s'est déroulée à l'Espace Germaine-Tillion en présence d'une dizaine de parents.



LES RÉCRÉABOX, C'EST POUR TOUTE LA FAMILLE !

Au vu des difficultés que l'Espace Germaine-Tillion a rencontrées pour maintenir certaines activités durant cette année encore mouvementée par la crise sanitaire, des "récréabox" ont été proposées aux familles. Ces boîtes sont spécialement composées en fonction de l'âge des enfants pour passer de bons moments en famille !



On y trouve des jeux de société, des livres, une activité manuelle, une activité extérieure, un kit pour pâtisser où l'on retrouve un bocal avec des produits secs et où il ne reste plus qu'à rajouter 2 ou 3 aliments frais... Elles sont proposées gratuitement pour une durée de 15 jours. Chaque trimestre, ces box proposent des nouveautés afin que les familles puissent découvrir de nouvelles activités.

3 récréabox différentes ont été proposées en 2021 et face au réel succès rencontré auprès des familles, elles seront prolongées en 2022. N'hésitez pas à venir les découvrir, la prochaine récréabox sera proposée courant janvier 2022 !

Modalités d'inscription et informations :

Espace Germaine-Tillion

3 rue du Château d'eau - Plombières-lès-Dijon

Tél. 03 80 41 54 46

École maternelle Pasteur

Plantations dans
le jardin de l'école



Accueil de familles de musiciens
pour la classe de maîtresse Céline.



Les petits marcheurs (classes de petits et
moyens) en promenade les mercredis de juin
afin de découvrir les parcs et les jardins autour
de l'école avec un œil nouveau.



Les classes de petits et moyens se sont
rendues dans une ferme pédagogique
"L'âne au zébu" à Étaules. Ils ont pu
découvrir les animaux et la forêt du Suzon.



Au mois
de mars,
nous avons
fêté carnaval
à l'école.

Au mois de juin, les sorties et les
temps de partages reprennent peu
à peu. Les grands ont fait une sortie
au Parc de l'Auxois.

Nous avons organisé une fête
des jeux à laquelle enfants
et parents ont pu participer
pour jouer, réfléchir et créer
ensemble.



Au mois d'octobre nous
avons cuisiné et réalisé
un goûter aux saveurs
d'automne : courges, sablés,
pains d'épice, carrot cake,
biscuits aux marrons...
Nous nous sommes régalés.



L'accueil de loisirs

VACANCES D'ÉTÉ 2021



PREMIERE SEMAINE

La première semaine de l'accueil de loisirs a été dédiée à l'art. Les enfants, petits et grands ont pu découvrir des techniques graphiques. Pour les grands, l'association Arzatis leur a permis de découvrir l'art abstrait et l'impressionnisme.

DEUXIÈME SEMAINE

Cette deuxième semaine a été l'occasion pour les enfants de découvrir le monde des abeilles avec l'association les abeilles en ville, de leur vie dans la ruche à la fabrication du miel. Ils ont même pu déguster du miel !



TROISIÈME SEMAINE

Groupe 6-11 ans

Pendant la troisième semaine d'accueil de loisirs les grands ont vécu une semaine tonique. Au programme, aviron et grand jeu au lac kir, balade à vélo et une matinée à la piscine de Chenôve.



Groupe 4-5 ans

Les petits, quand à eux, sont partis en safari. Visite du musée d'histoire, découverte du jardin d'acclimatation ainsi qu'une sortie piscine étaient au rendez vous de cette semaine ensoleillée.



QUATRIÈME SEMAINE

La 4^e semaine de l'accueil était dédiée au talent. Chaque enfant ou groupe d'enfants a pu faire partager aux autres son talent. Un grand spectacle a été proposé au groupe des petits. De la magie, du foot, un spectacle de marionnettes fabriqué par les enfants, du dessin mais également des sketches et une démonstration de gym et de "ninja" ont constitué le spectacle. Petits et grands ont pris plaisir à faire et à regarder.



VACANCES DE TOUSSAINT

Les vacances d'automne de l'accueil de loisirs se sont déroulées du 25 octobre au 29 octobre. Petits et grands ont pu s'imprégner de l'univers d'Halloween.

Les plus petits ont eu la visite des sorcières de Mâlain qui avaient égaré leurs accessoires magiques. Lors d'une chasse au trésor les enfants ont pu les aider à les retrouver. Pendant ce temps, les grands ont pu partir à la découverte du fort de la Motte Giron où une grande course d'orientation a été organisée.

Activités manuelles, grands jeux et activités sportives étaient au rendez-vous de cette semaine effrayante...



LE BÉNÉVOLAT À L'ESPACE GERMAINE-TILLION

Cette année encore, des habitants bénévoles se sont engagés au sein de l'Espace Germaine-Tillion et ont été d'une aide précieuse pour l'équipe du centre social.

Un grand merci à **Nicole, Claudine, Bernadette, Pierre, Marie-Jeanne, Marie-Geneviève, Thierry et Marthe**, pour leur implication et leur soutien chaque semaine auprès d'une dizaine d'enfants en classe élémentaire, dans le cadre de l'accompagnement scolaire.

Un grand merci à **Jean, Évelyne, Lydie et Maryse** qui ont été un soutien lors du lancement de l'action "Ça soupe à votre porte" et **Florence**,

Jacqueline, Muriel et Mylène, dans le cadre de l'action "La compote qui papote !" chaque vendredi pour réaliser et distribuer la compote aux personnes âgées isolées.

Un grand merci à **Shonem** pour animer les ateliers couture, 2 jeudis par mois au centre social.

Un grand merci à **Marie-Charlotte, Jean-Philippe et Clara** qui ont donné de leur temps pour animer les ateliers de la semaine bleue.

Et enfin, un grand merci à **Sylvie DURAND**, qui, après avoir passé 8 années de bénévolat à animer les ateliers du goût 2 jeudis par mois, a finalement "pris sa retraite" bien méritée pour d'autres horizons. Les participants garderont, nous en sommes certains, plein de bons moments et d'échanges conviviaux autour de délicieuses recettes que Sylvie partageait avec passion.

*Devenir bénévole
à l'Espace
Germaine-Tillion,
c'est possible !*

Selon vos motivations, vos disponibilités et vos savoir-faire, vous pouvez nous rejoindre. N'hésitez pas à venir vous renseigner !

La Semaine bleue à Plombières-lès-Dijon

Du 4 au 8 octobre 2021, dans le cadre de la semaine bleue, l'Espace Germaine-Tillion a proposé des animations aux Plombiérois de plus de 60 ans. Ces temps de rencontres ont été, cette année encore, un réel succès auprès du public visé.

AU PROGRAMME

Un atelier "À vos plumes, dictée !" organisé mercredi 6 octobre à l'Espace Germaine-Tillion, a été animé par Jean-Philippe MILLOT. 8 participants sont venus tester leurs compétences orthographiques et grammaticales dans une ambiance détendue et conviviale. Enchantées par cet atelier, les personnes présentes ont demandé qu'une autre dictée puisse être de nouveau proposée.



Une Animation musicale en chansons a été proposée lundi 4 octobre dans la salle du conseil avec l'association plombiéroise l'Arbre à Zique. Cinq musiciens ont proposé, pour le plus grand plaisir des spectateurs, des morceaux de musique ainsi qu'un répertoire de chansons populaires telles que "La mer" de Charles TRENET, "Les Champs Élysées" de Joe DASSIN, "Et maintenant" de Gilbert BECAUD... Ce moment convivial en chansons a réuni une quinzaine de personnes.



Des ateliers bien-être autour des soins de mains (manucure, réflexologie palmaire) ont été proposés par Marie-Charlotte LEVITTE, esthéticienne et Clara MILLOT, réflexologue.

Le temps d'un moment relaxant, une douzaine de personnes sont venues se faire chouchouter par ces deux professionnelles.



Un grand merci aux musiciens de l'Arbre à Zique, ainsi que Jean-Philippe MILLOT, Marie-Charlotte LEVITTE et Clara MILLOT, qui sont venus bénévolement partager avec vous leurs savoir-faire !

70 ANS D'HISTOIRE

Créée en 1951 par de grandes associations, des institutions de bienfaisance et des groupements représentant les personnes âgées, afin de valoriser la place des aînés dans la vie sociale, elle organise une quête nationale relayée par des comités départementaux. Bien sûr au fil des années la Semaine bleue a évolué pour devenir "365 jours pour agir et 7 jours pour le dire".

La Semaine bleue a permis de mettre en avant l'importance de nos aînés par leur contribution à la vie économique, sociale et culturelle. Elle a également souligné les préoccupations et les difficultés rencontrées par le 3^e âge.

Depuis plusieurs années les associations travaillent sur des projets qui se réalisent pendant la semaine bleue mais également dans les semaines suivantes. Le but de la Semaine bleue ? Proposer des animations qui créent des liens intergénérationnels !

SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

UN PARTENARIAT AVEC BINÔME 21

Au vu de la crise sanitaire que nous venons de traverser et de l'impact que celle-ci a pu avoir sur un très grand nombre de personnes et notamment les seniors, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Plombières-lès-Dijon a souhaité se mobiliser pour proposer des actions solidaires auprès des personnes âgées les plus isolées. Dans ce cadre, une convention a été signée entre le CCAS et l'association Binôme 21.

Cette association, née en 2010, intervient sur tout le département et a été créée dans l'idée de favoriser les rencontres entre génération "jeunes" et "seniors".

Depuis fin avril 2021, une jeune, engagée en service civique par l'association, se rend deux fois par semaine sur la commune de Plombières, au domicile de quatre

personnes âgées en situation d'isolement social. Ces moments conviviaux, riches en expériences et relations humaines, ont permis avant tout de rompre l'isolement. Balades, discussions, jeux de société... permettent de recréer du lien social.

Vous connaissez une personne âgée isolée sur la commune de Plombières-lès-Dijon et pensez que ces rencontres pourraient être bénéfiques pour elle ? Ce dispositif, entièrement financé par le CCAS de Plombières-lès-Dijon, est totalement gratuit pour les personnes âgées.

Vous souhaitez des renseignements ?

N'hésitez pas à contacter le Centre social
Espace Germaine-Tillion au 03 80 41 54 46

Ça soupe à votre porte & La compote qui papote

Depuis novembre 2020, suite au confinement et face à la crise sanitaire qui perdure, le Centre social, en partenariat avec l'association Les cheveux blancs, cuisinait des soupes tous les vendredis matin et les livrait encore chaudes au domicile des personnes âgées isolées. Depuis juin 2021, ce n'est plus de la soupe mais de la compote de fruits qui est réalisée chaque vendredi.

Soucieux de travailler autour du gaspillage alimentaire, notamment à la cantine, le centre social a souhaité récupérer tous les fruits non consommés par les enfants durant chaque semaine afin de les transformer en compote. Cela ne représente pas moins d'une dizaine de kilos de fruits voire beaucoup plus selon les semaines, notamment certains jours où des élèves ne se rendent pas à l'école suite à un cas covid dans leur classe.

Cette solution anti-gaspi nous permet de réaliser de délicieuses compotes et

de les apporter à une dizaine de personnes âgées sur la commune, ravies de pouvoir également "papoter" et créer un peu de lien social lors de la visite à leur domicile.

Cette action n'aurait jamais pu voir le jour sans la précieuse aide de bénévoles.

Vous connaissez une personne âgée isolée à qui l'on pourrait apporter de la compote ?

N'hésitez pas à contacter l'Espace Germaine-Tillion au 03 80 41 54 46 ou venir nous voir au 3 rue du château d'eau à Plombières-lès-Dijon.



Le saviez-vous ?

Le gaspillage alimentaire en restauration scolaire représente près de 70 g / repas / enfant pour les écoles primaires (source ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt)

Plus globalement, en France, les pertes et gaspillages alimentaires représentent 10 millions de tonnes de produits par an (étude de l'ADEME).



Jean Collatuzzo

De beaux souvenirs, c'est peut-être cela le bonheur...

(J.-M. Poirier)

Je suis né le 3 décembre 1933 à Dijon. J'ai toujours vécu à Plombières, au 6 rue de Velars, sans doute dans une des plus anciennes maisons du village (15^e siècle). Ma maman, née Dupin, faisait partie d'une ancienne famille de Plombières et mon papa est né à Trévise en Italie.

Je suis allé à l'école de Plombières jusqu'à l'âge de 12 ans, Mmes Barbier et Bouteiller furent mes institutrices. J'étais un mauvais élève. Avec mon acolyte Claude Mathey, on nous appelait les "guignols". On était les premiers pour faire des bêtises. Comme tous les gamins, on allait à la maraude et pêcher dans les ruisseaux, et quand le garde-champêtre nous surprenait, il nous poursuivait jusqu'à l'impasse du Fays. À mon retour à la maison, mon père me corrigeait avec une poignée d'orties.

En automne quand le bouilleur de cru ambulant arrivait au village c'était la fête ! On avait un complice, M. Barbier qui nous laissait boire la 1^{ère} goutte qui ne titrait pas moins de 90° !

Un souvenir marquant de mon enfance fût lorsque les résistants ont fait sauter le viaduc de Neuvon. Plus tard, les éléments de celui-ci ont servi à construire la pisciculture de la maison Verney (ancienne fabrique de cisailles).

Mon papa a été prisonnier de guerre une dizaine de jours. C'est le Chanoine Kir qui le connaissait bien puisqu'il travaillait pour la ville de Dijon, qui l'a fait libérer.

Du temps de Mme Mathey et du Père Edmond Grapin, j'ai été enfant de chœur. Le père avait des souliers de l'armée bien trop grands dont la pointe se relevait ce qui nous faisait bien rire

Pour le vin de messe, le père Grapin utilisait un très bon vin de chez Bonnaire que j'échangeais en douce contre une topette de celui de mon père qui, lui, était une vraie piquette ! Mon père était très content, mais un jour il m'a surpris et j'ai quand même reçu une bonne raclée !

Les vignes autour de Plombières étaient plantées de cépages Oberlin, Pinot, Noah et Baco. Il y a même eu du vin "champagnisé". Jeune adolescent, j'allais au lieu-dit "Montrecul" à Larrey-lès-Dijon (devenu Fontaine-d'Ouche) pour faire les vendanges. Je n'avais pas le droit de boire du vin et je devais me désaltérer à la source de Larrey (ruisseau de Fontaine-d'Ouche).

À 14 ans, avec mes copains, on enfourchait nos vélos (parfois avec une copine sur le porte-bagage ou le cadre) et on allait au bal au château de Lantenay, où les propriétaires proposaient une animation musicale. J'ai ensuite travaillé comme commis épicier aux docks bourguignons (en face du café de la place). À 17 ans j'ai été apprenti élagueur.

Le 9 septembre 1954, j'ai été appelé au service militaire à Donaueschingen en Allemagne et, le 14 juillet 1955, j'ai eu l'honneur de défiler sur les Champs Élysées sous le regard du Président René Coty. Aussitôt après, j'ai rejoint mon régiment en Allemagne pour embarquer dans un DC4 d'Air France à destination d'Oran en Algérie. J'ai été libéré le 17 Février 1957. Ensuite, j'ai également été réserviste à la gendarmerie de Beaune.

En Algérie, lors d'une garde, j'ai rencontré un soldat (plein de galons !), M. Meider, que je connaissais bien puisqu'il était marié avec la fille de Bastien du Café de la place. Ce fut un moment très agréable de nous retrouver alors que nous étions depuis si longtemps loin de nos familles.

J'ai été décoré de la Croix du Combattant, de la Médaille de la reconnaissance de la Nation, de Médailles commémoratives "Opération sécurité et maintien de l'ordre" Algérie et Maroc.

Quelques mois après avoir été démobilisé, j'ai rencontré Lucienne lors d'une séance de cinéma à Dijon au cinéma Olympia. Je ne me rappelle plus le titre du film... Il faut croire que cette



jeune fille était plus captivante que l'écran ! Nous nous sommes mariés le 14 décembre 1957.

À mon retour d'Algérie, j'ai travaillé pour la ville de Dijon où j'étais jardinier au jardin de l'Arquebuse. Puis j'ai fait la connaissance de M. Capitaine qui était passionné par l'opéra. Il m'a fait embaucher au Théâtre comme accessoiriste (on me surnommait "ZAAF"), et Lucienne comme placeuse.

Encore aujourd'hui, quel plaisir nous avons à l'évocation de tous ces très beaux spectacles auxquels nous avons eu la chance d'assister : Aïda, le barbier de Séville, les noces de Figaro, Nabucco... et de rencontrer quantité d'artistes : Claude François, Luis Mariano, Bourvil, Jean Lefebvre, Daniel Guichard, Michel Fugain...

Avec quelques anecdotes bien sûr, comme celui qui buvait quantité de whisky avant d'entrer en scène ! Je ne dirai pas son nom... Avec M. Eyrault qui était professeur d'art dramatique, nous faisions des tournées en Côte-d'Or et hors département.

Lucienne et moi avons eu 2 filles, Carole et Kathy, et 3 petits enfants.

J'ai également fait des affouages où le travail s'effectuait manuellement : serpe, cognée, scie, passe-partout... C'était M. Porcherot de la ferme du Fahys qui transportait le bois en échange de quelques journées à butter ses betteraves et ramasser ses pommes de terre.

Chez M. Massu, des séances de cinéma animaient le village le samedi soir et le dimanche après-midi, après avoir retiré bancs et sièges, nous pouvions danser... Que de souvenirs !

Plombières avait une économie très active avec une usine de chocolat et de suppositoires, de Javel Lacroix (rue du château d'eau, ancienne maison Mathey), de sacoches (garage Chauvin), de chaîne à vélos (ancien local des pompiers)...

À l'âge de 16 ans j'ai fait ma 1^{ère} sortie en spéléo. Avec des amis, lors d'une sortie à vélo du côté des falaises de Beaume-Créancey, nous avons découvert la rivière souterraine du Neuvon.

Pour conclure notre entretien, Jean nous déclare être très amoureux de sa femme, de ses collections de timbres, et de son circuit de petits trains électriques.

Propos recueillis
par Muriel MARTYN
et Maryse RIVET

Dominique
SARTOR

Urbanisme :

des projets qui se concrétisent !



PROJET INTERMARCHÉ : FEU VERT !

Depuis la fermeture de l'ancien Maximagé en juin 2018, la municipalité s'est rapprochée de l'enseigne Intermarché pour étudier la possibilité d'installer une surface commerciale à Plombières-lès-Dijon.

C'est le 23 octobre 2019 que le groupement Les Mousquetaires a validé le projet d'implantation d'un Intermarché Contact avec station-service sur notre commune. Les premières études de ce projet ont malheureusement pris du retard. En effet, les coefficients d'espaces verts imposés par le PLUi-HD

applicable au 1^{er} janvier 2020 ont contraint le groupe Les Mousquetaires à revoir son projet en intégrant une toiture végétalisée.

Le permis de construire, déposé le 8 juillet 2021, complété le 16 septembre, puis le 9 février 2022 a enfin été accordé le 11 février 2022 après 7 mois d'instruction. Le délai de purge réglementaire de ce permis écoulé, les travaux pourront démarrer ! Une ouverture du commerce est envisageable en 2023.

À noter que ce projet sera créateur d'une vingtaine d'emplois.

Le futur Intermarché
avec sa toiture végétalisée



SITE SODIPAL

LA RÉSIDENCE “AU FIL DE L’O” SORT DE TERRE

Les travaux de construction de ce collectif de 33 appartements situé à proximité de l'école élémentaire et du complexe sportif ont commencé en novembre 2021. La date prévisionnelle de livraison de ces appartements du T2 au T5 est prévue au deuxième trimestre 2023.



LE PONT SUR L'OUCHE

Pour accéder au site qui accueillera également le Résidence Seniors “Les Vantelles”, l'ancien pont a dû être reconstruit. Ces travaux se sont déroulés à l'automne 2021, 4 convois exceptionnels ont acheminé le 19 octobre les 4 poutres de 27 mètres de longueur qui formeront la structure du nouveau pont.

Un peu d'histoire...

L'ancien pont de 20,5 mètres de longueur, 3 mètres de largeur de chaussée, trottoir de 0,75 mètres en encorbellement a été construit en octobre 1901 par M. Joseph MARCHANDON, entrepreneur à Dijon, concessionnaire des brevets Coularou. Il a été éprouvé le 20 mars 1902 au moyen d'un rouleau compresseur de 6 tonnes.



RÉSIDENCE DES "SEIZE VANNES"

Cet ensemble immobilier de 23 logements en accession à la propriété est en cours de construction en lieu et place de l'ancienne Auberge du Lac. Le promoteur Ferraroli Promotion indique que ce programme sera livré au troisième trimestre 2022.



L'ancienne Auberge du Lac



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU PASQUIER

La future Place
du Pasquier

Tout au long de l'année 2021, réunis dans différents groupes de travail encadrés par l'agence JDM Paysagistes, les élus ont fait évoluer ce projet initié en 2018.

Suite à ces travaux, le bureau d'étude restituera au début de cette année le livrable de l'étude de faisabilité.

Ce projet ambitieux, porte initialement sur une réflexion globale intégrant un lien avec le port du Canal, le jardin public, ainsi que l'aménagement de la rue du Château d'Eau.

La première phase de travaux concernera uniquement l'aménagement de la place ainsi que le remplacement de la passerelle. Une nouvelle étape sera franchie en 2022, qui consistera à lancer une consultation pour choisir le maître d'œuvre appelé à conduire les futures opérations.

C'est au premier semestre 2023 que seront lancés les dossiers de consultation des entreprises, ce qui laisse envisager un début de travaux fin 2023 et qui s'étaleront tout au long de l'année 2024.



Travaux 2021 : rétrospective



HÔTEL DE VILLE

Poursuite de la rénovation des menuiseries de la Mairie, cette année a été consacrée à la façade sud avec le remplacement de 2 fenêtres et la mise en peinture de l'ensemble. Ces travaux se poursuivront les années suivantes dans le cadre de l'entretien du patrimoine.

8 200 €

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Dans un souci de confort et d'économie d'énergie en hiver comme en été, les 12 volets roulants manuels du rez-de-chaussée de l'école élémentaire ont été remplacés par des volets roulants électriques en aluminium. Ceux du 1^{er} étage seront remplacés à leur tour en 2022.

11 000 €



PLAN DE FLEURISSEMENT

Un programme pluriannuel de fleurissement a été mis en place. Il favorise les plantations en pleine terre de plantes vivaces, peu gourmandes en eau et offrant un fleurissement constamment renouvelé de mai à octobre. 9 massifs ont été créés route de Paris, Vaux Bruns, Port du Canal et Échaillots.

Par ailleurs des bacs à fleurs ont été regroupés pour en faciliter l'entretien et avoir un meilleur rendu.

4 800 €





UN NOUVEAU VÉHICULE UTILITAIRE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

L'ancien camion benne devenu vétuste, a été remplacé par un modèle neuf en location longue durée incluant un programme d'entretien. Ce véhicule mieux équipé offrira aux agents des services techniques de meilleures conditions de travail en toute sécurité.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR DIJON MÉTROPOLE

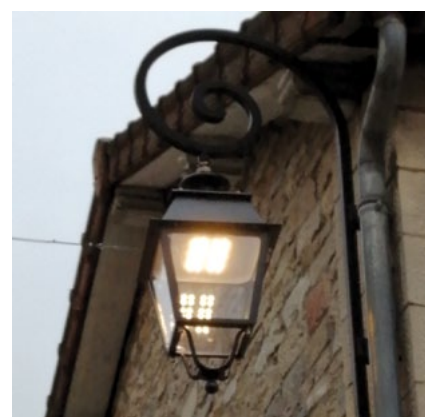
► OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Dans le cadre de la refonte de l'éclairage public sur l'ensemble des voiries gérées par Dijon Métropole, Plombières-lès-Dijon a bénéficié du remplacement d'ampoules classiques de 70 points lumineux par des technologies LED : rue de Velars, rue Bernard-Courtois, rue Victor-Hugo, rue Pasteur, et rue du

Château d'Eau. Objectif : environ 70 % d'économie réalisée sur la consommation !

À la demande de la commune, deux candélabres ont été installés à proximité de l'accueil périscolaire et de l'école maternelle rue du Château d'Eau. L'installation de ces 2 points lumineux supplémentaires permet un éclairage de la rue du Château d'Eau beaucoup plus homogène et sécurise le cheminement des enfants et des parents qui fréquentent les 2 structures.



► AMÉNAGEMENT RUE DE VELARS

Sur demande de la commune, les services de Dijon Métropole ont étudié un projet visant à sécuriser et réduire la vitesse entre la rue Bernard-Courtois et la sortie d'agglomération. Trois zones ont été aménagées par des principes d'écluses et de chicanes, assortis de

signalisation verticale et horizontale. Par ailleurs, la "zone 30" est désormais applicable sur cette portion. En complément de ces dispositifs, la commune envisage d'acquérir un radar pédagogique mobile qui pourra également être positionné sur d'autres secteurs.



► TROTTOIRS RUE DE BONVAUX

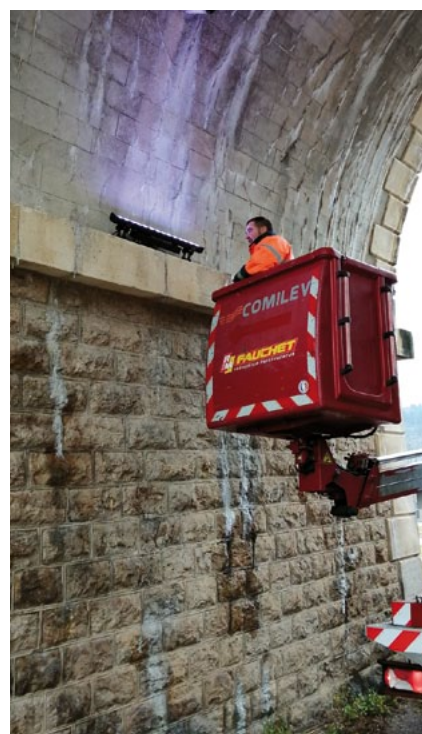
Les trottoirs rue de Bonvaux, fortement dégradés, ont été rénovés courant novembre.



RENOUVELLEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL

La Municipalité a choisi de mettre en place un programme de renouvellement des décorations de Noël. La commune a fait l'acquisition de deux traversées de rue, 2 rideaux lumineux et trois réglottes couleur pour l'éclairage

des arches du viaduc des Vaux Bruns. Les ancrages des 5 traversées et leurs raccords ont été remis aux normes et éprouvés. En 2021, la commune a dépensé 12 500 euros pour la réalisation de ces travaux.



Un budget sera attribué chaque année durant le mandat pour compléter cette première tranche.

Mais aussi...

Mise aux normes des blocs de secours de l'école élémentaire, du périscolaire et de la salle des Banquets (7 800 €).

Remplacement de la porte principale de l'école maternelle (6 000 €).

Réparation de la sono à la salle des Fêtes (1 920 €).

Installation de 2 nouvelles armoires froides à la salle des Banquets (2 200 €).

Remplacement de l'adoucisseur de la cuisine du Centre Social (1 500 €).

Remplacement de la main courante de la coursive du Centre Social (1 750 €).

Remise aux normes de l'éclairage de l'Eglise par l'installation de projecteurs LED (2 845 €)

Reprise du revêtement de sol sous garantie de la salle omnisports du gymnase : un nouveau procédé de pose a été appliqué pour éviter toutes déformations de l'aire de jeux en période de fortes chaleurs.

Installation d'un circuit de chauffage complémentaire au complexe sportif : en raison du dysfonctionnement récurrent du chauffage de la salle de gymnastique, une boucle de chauffage spécifiquement dédiée à cet espace a été créée. Ces travaux apporteront un meilleur confort à nos gymnastes (8 300 €).

Informatique : achat d'ordinateurs et vidéoprojecteurs, et remise à niveau du parc informatique (7 800 €).

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS MUNICIPAUX

- Remise en peinture de 2 transformateurs électriques rue de Velars et route de Dijon.
- Nettoyage annuel du Bief.
- Création d'un puits perdu à l'école maternelle.
- Remise en peinture du mur à l'extrémité ouest de l'école maternelle.
- Réfection et protection des murs du couloir au rez-de-chaussée de l'école élémentaire (*photo ci-dessous*)
- Remise en peinture de l'ensemble des portes d'accès à l'église ainsi que les grilles de la porte principale.



RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Construction neuve

PERMIS DE CONSTRUIRE

Construction d'une annexe dissociée (garage, abris de jardin, carport...)

- Inférieure ou égale à 5 m²

AUCUNE FORMALITÉ

- Entre 5 m² et 20 m²

DÉCLARATION PRÉALABLE

- Supérieure à 20 m²

PERMIS DE CONSTRUIRE

Une extension ou une transformation d'une habitation existante (surélévation, garage, pièce supplémentaire, véranda, aménagement de combles...)

- Inférieure ou égale à 40 m²

DÉCLARATION PRÉALABLE

- Supérieure à 40 m²

PERMIS DE CONSTRUIRE

Conditions à respecter : quand vous déposez un permis de construire pour agrandir une construction existante, vous êtes obligé de recourir à un architecte si la surface de plancher ou l'emprise au sol après travaux dépassent 150 m².

Une clôture sur rue dans le secteur ABF*

DÉCLARATION PRÉALABLE

Une clôture sur rue hors secteur ABF*

AUCUNE FORMALITÉ

Conditions à respecter : les clôtures sur la rue devront être cohérentes avec les clôtures voisines et le style du bâti. Une clôture ajourée ne dépassera pas les 1,60 m et l'éventuel mur-bahut ne doit pas dépasser 80 cm de haut. Un mur constitué de panneaux pleins ne doit pas dépasser 1,20 m. Les piliers et portails sont limités à 2 m.

Piscine

- Inférieure ou égale à 10 m²

AUCUNE FORMALITÉ

- De 10 m² à 100 m²

DÉCLARATION PRÉALABLE

- Supérieure à 100 m²

PERMIS DE CONSTRUIRE

Travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction même lors d'une réfection à l'identique

Réfection de toiture, remplacement ou peinture de fenêtre, lucarne, panneaux solaires, ravalement de façade...

DÉCLARATION PRÉALABLE

Changement de destination

(ex: transformation d'un commerce en logement)

- Sans modification des structures porteuses ou de l'aspect extérieur

DÉCLARATION PRÉALABLE

- Autres cas

PERMIS DE CONSTRUIRE

Division foncière hors secteur ABF*

DÉCLARATION PRÉALABLE

Les coupes et abattages d'arbres en zone N et au sein des Espaces Boisés Classés

DÉCLARATION PRÉALABLE

* ABF : Architecte des Bâtiments de France

NOUVEAU !

Il est désormais possible aux administrés ainsi qu'aux professionnels de déposer leurs dossiers d'urbanisme en ligne pour l'ensemble du territoire métropolitain.

Rendez-vous sur le site internet <https://extrageo.metropole-dijon.fr/guichet-unique?ncommune=485>



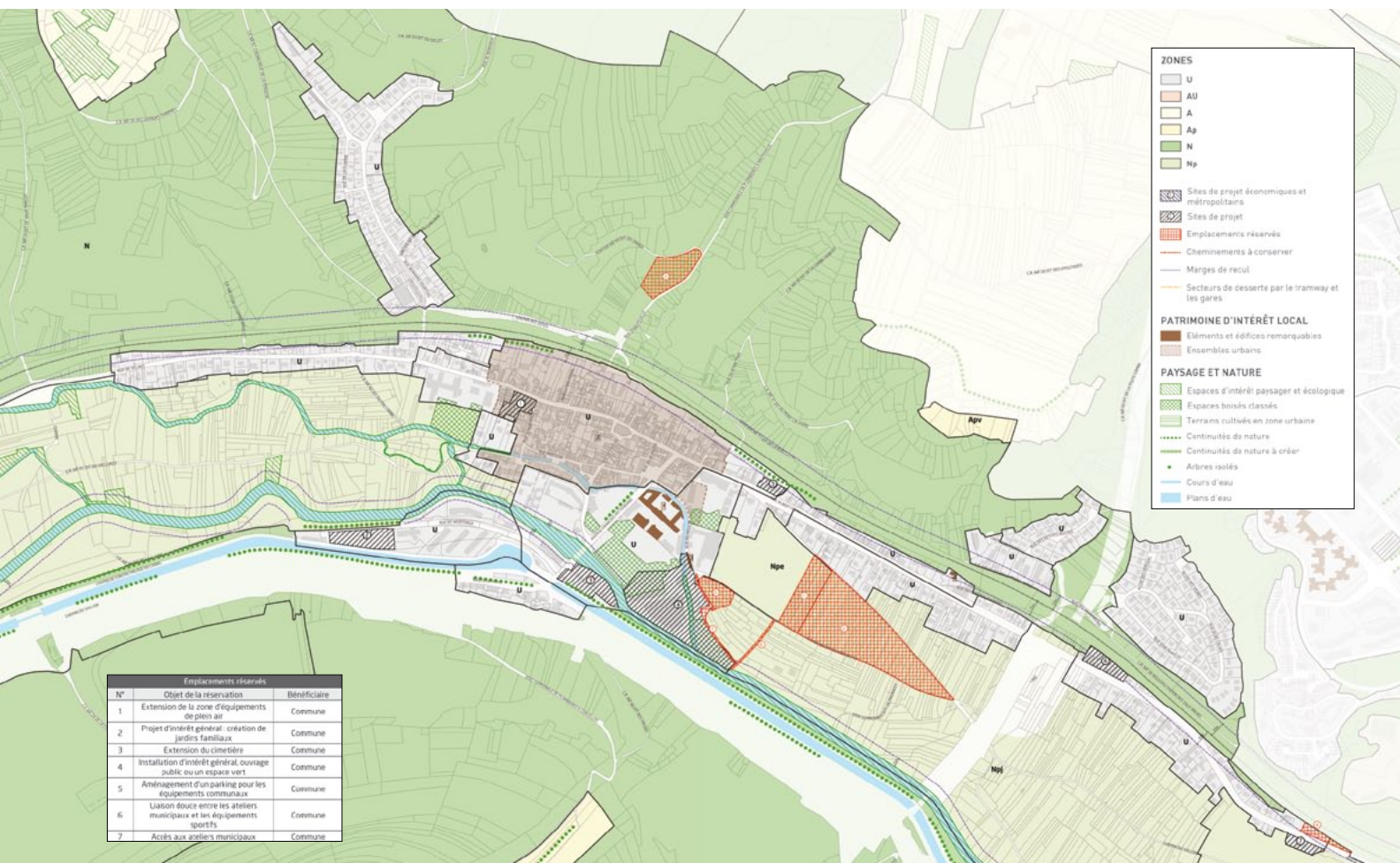
PLUi-HD

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements

Vous souhaitez réaliser des travaux d'extension dans votre logement ou construire une maison ? Vous pouvez désormais consulter la cartographie en ligne pour savoir si votre projet respecte le Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements.

Ce site internet regroupe l'ensemble des informations techniques et pédagogiques. Avec une ergonomie simplifiée, l'outil cartographique a été conçu de manière à faciliter la vie de ses utilisateurs. Il permet de visualiser graphiquement le zonage et les prescriptions qui s'y appliquent, en offrant toutes les possibilités connues en matière de cartographie sur internet (zoom, dézoom, choix du fond de plan, fond cadastral, photo aérienne ou fond blanc, impression d'extraits à l'échelle).

En quelques clics, il est possible de connaître l'ensemble des prescriptions et servitudes qui s'applique à chaque terrain : api-carto.dijon.fr/plui



ZONAGE DE LA COMMUNE

ZONE N ZONE NATURELLE

La zone naturelle (N) regroupe les secteurs à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique. L'ensemble des zones naturelles est à considérer comme participant à la qualité de vie et au développement de la trame verte et bleue sur le territoire en poursuivant des objectifs :

- de préservation des réservoirs de biodiversité,
- de maintien ou de restauration des continuités écologiques,
- d'accès à la nature de la population et de découverte des sites et paysages.

ZONE AU ZONE À URBANISER

Les zones à urbaniser (AU) sont destinées à accueillir les extensions urbaines projetées sur le territoire de Dijon Métropole à court et moyen termes.

ZONE U ZONE URBAINE

L'article 1, "Fonctions urbaines", vise à réglementer les occupations du sol et les destinations des constructions au travers de la délimitation de secteurs spécifiques au plan des fonctions urbaines.

- **Les secteurs de mixité** correspondent aux tissus urbains à dominante résidentielle sur lesquels une mixité des fonctions est possible dans l'optique de rapprocher emplois, habitat et services de proximité.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
www.metropole-dijon.fr - onglet
 "services et missions" - onglet
 "urbanisme" - onglet "droit des sols"

- **Les secteurs de centralité** sur lesquels une mixité des fonctions, un développement des services de proximité et une animation commerciale sont recherchés.

- **Les secteurs de mutation** correspondent aux tissus d'entrées de villes orientés principalement vers l'activité et pour lesquels une évolution vers un tissu mixte, comprenant de l'habitat, est souhaitée.

- **Les secteurs d'activités** correspondent aux zones d'activités et de grands équipements.

ZONE A ZONE AGRICOLE

Les zones agricoles (A) regroupent les espaces à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE



Reynald
BEGIN

Espace Naturel

QUE S'EST IL PASSÉ EN 2021 ?

Organisation d'un chantier nature en septembre pour couper des pins noirs.

Canalisation de l'activité de VTT de descente : panneaux réinstallés régulièrement suite à dégradation.

Ajout d'un panonceau pédagogique ainsi que l'arrêté municipal d'interdiction de la pratique ont été ajoutés sur le montant du panneau d'accueil situé sur le parking du cimetière de Plombières.

Installation des panonceaux pédagogiques à chaque point d'accès, et à quelques endroits judicieux dans l'espace.



Restaurer la Folle pensée

QUE VA-T-IL SE PASSER EN 2022 ?

Une grosse opération de restauration sera menée sur le secteur de la Folle pensée (voir ci-contre). Un chantier nature sera réalisé pour finaliser la restauration de cette zone et ainsi conclure une séquence de 5 ans de restauration.

► **N'hésitez pas à venir vous joindre à nous, la date sera précisée ultérieurement.**

La commune de Plombières-lès-Dijon et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne sont propriétaires de pelouses calcaires sèches sur le secteur de la Folle pensée. Inclues dans l'Espace Naturel Sensible (ENS) des pelouses et combes de la vallée de l'Ouche, elles ont fait l'objet d'un diagnostic pour évaluer leur "état de santé" en 2019. Il ressort de cette étude que le secteur de la Folle pensée est le plus dégradé de l'ENS, avec une note d'état de conservation de 40 /100, les autres pelouses obtenant une note supérieure ou égale à 65 / 100. Les principales raisons qui

expliquent cette importante dégradation des pelouses sur cette partie de l'ENS sont :

- la création d'aménagements pour la pratique du VTT de descente, installés sans l'accord des propriétaires, qui mettent les sols à nu accentuant les phénomènes d'érosion et détruisant certaines espèces ;
- la présence de résineux plantés non autochtones, Pins noirs d'Autriche et Pins sylvestres, qui ont tendance à envahir les pelouses et à conduire à la disparition des espèces animales et végétales qui y sont liées.

C'est pourquoi, Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, en accord avec la commune et le Département de Côte-d'Or, a prévu d'engager de façon prioritaire des travaux de restauration des pelouses sèches sur le secteur de la Folle pensée.

Ainsi, au printemps 2022, d'importants travaux seront menés pour enlever les équipements qui dégradent les pelouses avec notamment l'arasement des buttes et le comblement des virages surcreusés.

Les résineux matures seront également coupés pour être exportés du site ultérieurement. Dans un premier temps ces travaux pourront avoir un impact visuel important mais n'ayez crainte les milieux cicatrisent assez vite.

Cette année 2022 devrait ainsi permettre d'achever l'importante phase de restauration des pelouses de la Folle pensée menée depuis près de 5 ans, notamment lors de chantiers nature et participatifs d'arrachage de semis de pins sur le site.

Les pelouses devraient alors retrouver "un bon état de santé" permettant à une flore et une faune diversifiées de se développer : Marguerite de la Saint-Michel, Agreste, Lézard à deux raies...

Sensible



Le lézard à deux raies



Les Marguerites de la Saint-Michel



L'Agreste



APPEL À VOLONTAIRES

Depuis 2015, une année avant la création de l'ENS, je ne cesse de rencontrer les vététistes de descente pour faire de la pédagogie et essayer de trouver un groupe structuré (et persévérant) dans l'objectif de déplacer cette activité perturbante vers une zone moins sensible.

En effet, pour être parfaitement en phase avec notre slogan, "Plombières-lès-Dijon, Station nature et de loisirs aux portes de la ville", nous envisageons d'utiliser l'immense parcelle communale située de l'autre côté de la cité de la Flamme, hors ENS. Avec ses quasi 9 ha, ce secteur offre une topographie parfaite pour installer des pistes et des bosses.

Un petit groupe est en train de monter une association pour nous proposer un projet.

Participez à l'aventure : rejoignez-les et créez votre aire de jeu. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie qui transmettra.



SURICATE

Soyez acteur de la qualité de vos sites de pratiques de loisirs sportifs !

ENSEMBLE PRÉSERVONS NOS SITES DE PRATIQUES DE SPORTS DE NATURE

Immersion dans la nature, beauté des paysages, richesse des parcours motivent vos pratiques. En sillonnant le territoire à longueur d'année vous pouvez aider les gestionnaires d'espaces en les informant des problèmes existants. Quels que soient votre activité et votre niveau de pratique, Suricate s'adresse à nous tous. Préservons la qualité de nos sites, de nos espaces, de nos spots. Rejoignez la communauté des sentinelles des sports de nature.

UNE VEILLE PARTICIPATIVE AU SERVICE DE NOTRE TERRITOIRE

Déployée par l'État, une nouvelle application mobile et un site web met en relation les pratiquants des sports de nature et les gestionnaires des lieux de pratiques, pour préserver la qualité des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports et loisirs de nature. Les pratiquants signalent et géolocalisent les incidents rencontrés lors de leurs activités. Lancé en 2014, "Suricate" est un dispositif du ministère chargé des Sports, piloté par le Pôle ressources national sports de nature.

Les signalements sont traités et résolus dans la mesure du possible par un réseau d'administrateurs issus des collectivités territoriales (dont la ville de Plombières-lès-Dijon), des fédérations sportives, des services de l'État et des gestionnaires d'espaces naturels...

Les pratiquants peuvent signaler plusieurs types de problèmes rencontrés : une source de pollution, un conflit d'usage, une signalétique erronée ou encore un équipement défectueux.

La force du dispositif, c'est son réseau de plus de 700 référents répartis sur l'ensemble du territoire national, chargé de résoudre les anomalies signalées par les pratiquants.



COMMENT JE PROCÈDE ?

- 1 - Je télécharge l'application gratuite ou je me connecte sur le site web <https://sentinelles.sportsdenature.fr>
- 2 - Je crée un compte
- 3 - Je remplis le formulaire, je localise le problème et j'envoie ma demande !



**SENTINELLE,
NE PARTEZ PAS SANS...**

ANIMATIONS CULTURELLES & ÉVÉNEMENTIEL



Marie-Christine
GUILLEMINOT

La crise sanitaire perdurant toujours, les habituelles manifestations ont à nouveau dû être annulées en 2021 (Chasse aux œufs, Fête de la musique, Fête de la Saint-Fiacre, Fête de la Saint-Hubert, Descente du Père Noël le 24 décembre...).

Nous avons, cependant, eu la chance de pouvoir organiser la retraite aux flambeaux et le feu d'Artifice du 13 juillet !

Les cérémonies officielles ont pu avoir lieu, pour la plupart en format restreint.

Vendredi 10 décembre 2021 :
inauguration des nouvelles illuminations
de Noël et décoration du domaine public,
place de l'Hôtel de ville.



Dimanche 28 novembre 2021 :
le Repas d'automne des seniors,
animé par James & Claudine Musique,
s'est déroulé à la salle des fêtes.



Ouiiiii la bibliothèque réouvre !

C'est avec ce titre d'affiche que la Bibliothèque Municipale a annoncé sa réouverture au public le 10 mai 2021, après de longs mois de fermeture en raison de la crise sanitaire.



Pour marquer cette bonne nouvelle, une exposition temporaire intitulée "Regard des enfants du monde" a été proposée et installée à la bibliothèque par une artiste plombiéroise, Melody PIDOUX. En complément de cette exposition, visitable du 12 au 30 mai 2021, trois œuvres ont été également exposées au sein des locaux de l'Hôtel de ville, de l'Agence postale communale et de l'Espace Germaine-Tillion. L'exposition n'a pas manqué d'éveiller la curiosité des visiteurs. Vous pouvez à votre tour, si vous le souhaitez, visiter le site de cette talentueuse artiste : <http://melodypidoux.fr/>

BIBLIOTHÈQUE FERMÉE MAIS ACCESSIBLE EN "DRIVE"

Bien que la bibliothèque n'accueille plus de visiteurs, elle peut néanmoins compter sur le service "drive" mis en place dès le mois de juin 2020, afin



que les lecteurs puissent continuer à emprunter des livres. Il est à noter que ce service est toujours actif et permet aux familles n'ayant pas de disponibilité aux jours et heures d'ouverture de la bibliothèque de pouvoir profiter de ses livres.

Mais qu'est-ce que le drive ? À l'instar du système de drive pour réaliser vos achats, le drive de la bibliothèque se présente sous forme d'un site dédié au sein duquel est référencé l'ensemble des livres disponibles dans les rayons de la bibliothèque. Vous pouvez visualiser la couverture des livres, mais également lire leurs résumés, puis les sélectionner pour les réserver. Dès lors qu'ils sont préparés par les bénévoles, un mail vous est envoyé pour vous signaler que votre réservation est disponible à la bibliothèque. Il est possible que les bénévoles prennent contact directement avec vous pour définir conjointement le jour et l'heure appropriés au retrait de votre réservation. Si vous êtes intéressés et que vous êtes

déjà en possession d'une carte lecteur, rendez-vous sur le site internet de la bibliothèque pour tester dès maintenant ce service : <https://www.bibliotheque-plombiereslesdijon.fr/>

REPRISE DES ATELIERS EN DOUCEUR

Depuis le mois de novembre 2021, la bibliothèque a le plaisir de proposer des ateliers "lecture animée" en collaboration avec l'association 123 Nounou, un mardi par mois de 9h30 à 10h30. Lors de l'atelier du 30 novembre 2021, c'est un Kamishibai intitulé "Tout en Haut" qui a été lu aux tout-petits en présence de leurs assistantes maternelles.

LA BIBLIOTHÈQUE, C'EST AUSSI...

L'accueil des classes : chaque lundi, la bibliothèque accueille trois classes de l'école élémentaire Pierre-Chevalier. Les élèves ont la possibilité d'emprunter chacun 2 livres qu'ils pourront lire à la maison et qu'ils devront ramener lors de leur prochaine visite.

Un partenariat avec l'Espace Germaine-Tillion : la Récéabox du Centre Social proposée aux familles est composée notamment de livres sélectionnés par les bénévoles de la bibliothèque.

Pour en savoir plus ou pour vous inscrire, contactez-nous :
Tél. 03 80 43 52 36

mairie@plombieres-les-dijon.fr
ou venez nous rendre visite

- le lundi de 16 h à 17 h,
- le mercredi de 15 h à 17 h,
- le samedi de 10 h à 11 h 30.

La bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires, sauf le service "drive".



Aimer, boire, chanter !

**Tel était le thème de l'après-midi des aînés
le 28 novembre, à la salle des fêtes.**

Accueillis par Marcel et Sylvie, chacun devait montrer patte blanche, c'est-à-dire présenter son test anti-covid ! Et puis, Mme le Maire, comme de coutume, a pris la parole pour quelques mots d'accueil en rappelant combien c'était un plaisir pour la municipalité d'offrir ce repas et cette animation musicale de qualité. Elle a rappelé avec une grande émotion tous les Plombiérois qui nous ont quittés depuis le dernier repas des aînés et ils étaient nombreux.

Ensuite, le traditionnel kir-gougères a été servi et une belle ambiance s'est installée pour le bonheur des participants. Avoir été privés de tant de liberté, de moments chaleureux avec les amis et, enfin, nous pouvions nous réjouir et nous amuser... Quel bonheur !

Pour cette belle journée, les Docks de Bourgogne, aux fourneaux, nous ont proposé un excellent menu apprécié des 97 personnes présentes, puis James & Claudine nous ont fait danser jusqu'à oublier nos petites douleurs...

LES CÉRÉMONIES NATIONALES

19 mars 2021

Voir page 40.



8 mai 2021

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, célébration de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.



14 juillet 2021

Célébration de la Fête nationale en présence de François PATRIAT, Sénateur, et Alain LAMY, Conseiller départemental.



10 septembre 2021

Libération de Plombières-lès-Dijon.



11 novembre 2021

Commémoration de la Victoire et de la Paix, jour anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE



Marcel
LAMPIN

Retrouver de la vitalité dans notre vie quotidienne grâce aux associations !

Difficile de ne pas faire un bilan mitigé de cette période où les associations comme notre vie quotidienne ont été impactées. Mais j'en suis sûr, elles vont continuer à travailler pour l'intérêt de tous et représenter et mettre en valeur Plombières-lès-Dijon à tous les niveaux : métropolitain, départemental et même régional.

Le retour à une vie normale reste sous surveillance, aussi, la municipalité

continue d'apporter l'aide qu'elle peut avec les moyens à sa disposition. En étant à l'écoute des besoins, en assistant aux assemblées générales, elle peut prendre en compte les demandes et prioriser les aides, financières ou matérielles, pour satisfaire le plus grand nombre.

Les commémorations et les manifestations organisées par les associations sont une part importante de la vie de

notre village, aussi, je tiens à saluer les bénévoles, dirigeants, entraîneurs et tous ceux qui s'investissent, souvent sur leur temps de vacances ou après leur travail. Ce sont les moteurs indispensables de nos associations tout au long de l'année : un grand merci à eux. En ce début d'année 2022, je porterais un message d'optimisme : que cet esprit du "bien vivre ensemble" continue de nous inviter à partager, à être solidaire et tolérant dans notre vie au quotidien. Et nous continuerons de profiter d'un village où il fait bon vivre.



Ani'nomade

L'association Ani'nomade, implantée à Plombières-lès-Dijon depuis 2015, propose des activités autour des animaux à des fins pédagogiques ou thérapeutiques. En effet les animaux sont des agents médiateurs dans le cadre d'accompagnements thérapeutiques auprès des personnes en souffrance : maladie, handicap, exclusion... Elle est également ouverte, sur réservation, au public familial les mercredis et samedis après-midi.

Cette année l'association a fêté ses 10 ans sur le dernier week-end d'août en proposant une grande journée festive : animations, concerts, spectacles gratuits. Cette journée a été une belle réussite où de nombreux habitants de la métropole se sont déplacés pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Lapins, cochons d'inde, chèvres, chiens, chats, poules, chinchillas et bien d'autres attendent votre visite au cours de laquelle les enfants pourront venir biberonner, nourrir et découvrir ces animaux à poils et à plumes. Ces activités sont encadrées par un personnel qualifié et le bien-être des animaux respecté.

Renseignements sur www.aninomade.fr



Plombières Solidarité

L'année 2021, pour notre Association comme pour beaucoup d'autres, a été mise en veille. Malgré tout, notre projet de construction d'école maternelle (bisongo) à Weotenga au Burkina Faso a vraiment pris forme.

Le bâtiment principal se termine, les peintures ont été réalisées. En ce qui concerne la cantine et les latrines, le gros œuvre est en voie d'achèvement. Nous avons financé ces réalisations à hauteur de 6 000 euros. Il reste maintenant à équiper cette école de tables, chaises, tableaux, matériel pédagogique, ce qui sera notre action pour l'année 2022.

Les 80 enfants qui, précédemment étaient accueillis sous des branchages et une simple bâche pourront l'être dans des conditions optimales.

Parallèlement, nous continuons à suivre les actions précédentes sur le

village. Les derniers résultats font ressortir une bonne assiduité des élèves : 100 % des élèves ont obtenu le certificat d'études primaires et l'école s'est classée première dans le canton. Si vous êtes sensibles à nos actions de développement, vous pouvez nous rejoindre.

Si vous êtes sensibles à nos actions de développement, vous pouvez nous rejoindre.

Pour cela, contactez le Président, Bernard AUBRY
Tél. : 06 87 80 57 20
Email : bernard.aubry10@free.fr.



LES CHEVEUX BLANCS



L'année 2021 fut une période mémorable comme chacun sait. Tout d'abord toutes ces mesures sanitaires qui n'en finissaient pas et puis tous les amis en route pour le grand voyage... Alors, il faut absolument être unis et apprécier chaque bon moment de la vie. Ces petites choses qui nous donnent le sourire et nous procurent de l'énergie.

Dès le mois de juin le club des Cheveux blancs vous proposait quelques animations comme :

- repas champêtre,
- dégustation de cuisses de grenouilles en Haute-Saône,
- un loto,
- pendant la Semaine bleue (dictée, soin bien être et musique),
- expo-vente de nos travaux,
- très beau spectacle à l'Auditorium proposé par la Métropole,
- deux après-midi film par M. MANIEN,
- repas annuel des aînés offert par la Mairie.

Si la situation sanitaire le permet, il y aura un beau programme de détente dans les semaines à venir (le conseil d'administration a bien travaillé dans ce sens) et j'en profite pour les remercier de leur dynamisme !

Bonne année 2022 à tous.

Votre présidente, Muriel MARTYN



COMITÉ DE JUMELAGE
HAIGER-SECHSHELDEN – PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON



55 ans d'amitié

Un rendez-vous encore une fois reporté : le 55^e anniversaire du jumelage devait être fêté en 2020. À cause de la pandémie Covid 19, il a d'abord été reporté en 2021, puis désormais à l'ascension, du 26 au 29 mai 2022.

SECHSHELDEN

Sechshelden est une commune de la région allemande de la Hesse, située à 100 km environ au nord de Francfort et 100 km à l'est de Cologne. Sechshelden compte environ 1 700 habitants. Elle est rattachée depuis 1977 à la ville de Haiger.

UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL

Du 10 au 19 juin 2022, Haiger accueille le Hessentag, la foire régionale tournante, un moment à la fois festif et spectaculaire. Cela peut aussi être une façon de découvrir Sechshelden sous un jour différent.



LES ÉCHANGES

Le comité de jumelage organise plusieurs sortes d'échanges.

Les échanges d'enfants ont lieu tous les ans au début du mois de juillet. Ils concernent des enfants de 10 à 18 ans. Les années paires, les enfants de Plombières sont accueillis par des familles de Sechshelden, les années impaires, les enfants allemands sont accueillis par les familles plombières. L'échange dure une semaine, des animations en commun sont organisées en journée par des bénévoles.

Tous les 5 ans une délégation d'habitants de Sechshelden est reçue par les familles plombières et l'année suivante, une délégation de Plombières se rend à Sechshelden. Du fait de la Covid 19, les échanges reprendront en 2022.

Des échanges entre associations peuvent aussi avoir lieu. Le comité de jumelage y apporte son soutien en facilitant la communication entre les intervenants grâce à son réseau de partenaires bilingues.

De façon générale, la barrière de la langue se franchit facilement quand chacun y met un peu de bonne volonté. L'anglais, les moyens modernes de traduction, mais aussi les gestes facilitent le dialogue pour la majorité des Plombières qui ne maîtrisent pas la langue de Goethe. Les enfants y arrivent d'ailleurs très facilement.

UNE RELATION VIVANTE

Grâce aux échanges nombreux qui ont eu lieu depuis 55 ans, une amitié solide s'est créée entre les habitants des deux communes, qui ne se limite pas qu'aux événements organisés par le comité de jumelage. Au niveau individuel, des liens très forts se sont noués et de nombreux Plombières se rendent chaque année à Sechshelden par leurs propres moyens ou reçoivent leurs amis allemands.

Pour tout renseignement,

vous pouvez appeler :

Olivier BONNET au 06 62 37 44 49 ou
Martine AGOSTINI au 03 80 41 47 83

Visite des enfants
de Sechshelden
en 2019.



IKEBANA On lâche rien !

L'épidémie a chamboulé notre quotidien et nos rythmes de vie. Elle nous a aussi donné l'occasion d'expérimenter d'autres moyens de rester en contact les uns avec les autres. Privé des cours en présentiel, j'ai tout naturellement proposé à mes étudiants des rendez-vous hebdomadaires en visioconférence. Je les ai incités à me rejoindre sur Zoom afin de maintenir un lien convivial et à partager un temps créatif.

Après quelques hésitations imputables à la technique, les ikebanistes ont eu plaisir à se retrouver tous les vendredis, le premier était réservé à l'explication du thème du cours et le suivant était réservé à la présentation des ikebanas. Je dois dire que ces rendez-vous étaient attendus avec beaucoup d'impatience pour sortir de cette grisaille ambiante. C'est avec joie que nous nous sommes invités chez les uns et les autres dans l'intimité de chaque foyer pour découvrir les bouquets réalisés. Des temps forts, des fous-rire et de belles progressions ont marqué l'année.

Une nouvelle voie a été ouverte : dans le monde entier, les enseignants ont donné leur cours de cette façon et ont participé à des expositions virtuelles, à des démonstrations en ligne et tout cela perdure encore aujourd'hui. Des échanges internationaux se sont créés spontanément. Le monde a changé et nous avons changé avec lui. J'ai eu la chance d'exposer en Italie et à Moscou, de faire des démonstrations en France et en Inde !

Mes étudiants ont été formidables, je les remercie du fond du cœur d'avoir participé aussi activement à ces cours pas comme les autres ! J'ai plaisir à vous partager ces ikebanas créés à la maison. Alors si vous aussi, vous voulez réussir vos premiers ikebanas, rejoignez-nous le vendredi après-midi de 14h15 à 16h15 ou vendredi soir de 18h30 à 20h30, les 2^e et 4^e vendredis du mois.

Renseignements et inscription :

Christine GUILLEMOT - Tél. 03 45 62 39 97 - <http://eika-ikebana.fr>





FNACA

Comité de Plombières/
Fontaine d'Ouche

Le Comité FNACA de Plombières / Fontaine d'Ouche essaie de maintenir des liens proches avec ses adhérents qui ont tous un âge avancé entre 80 et 90 ans. Certains sont encore en bonne forme, d'autres sont plus ou moins handicapés et cela commence à poser des problèmes de déplacement. La pandémie n'a pas arrangé la situation car toutes les réunions, repas, manifestations commémoratives, tout ce qui permettait à chacun de nous de se retrouver a disparu et ils ont perdu l'habitude d'aller vers les autres.

En deux ans, nous avons participé aux cérémonies du 19 mars 1962 en mars dernier et le 11 novembre 2021.

Ces deux années, plusieurs camarades nous ont quittés : Jean-Claude RAGONNEAU, Jean MARTIN, Romain BIDAULT.

La mission de notre comité, de notre fédération, c'est de laisser un maximum de souvenirs de cette période difficile 1952 - 1962 pour les jeunes hommes qui avaient 20 ans et qui ont donné entre 24 à 36 mois de leur jeunesse sans contrepartie. Trois millions d'appelés du contingent ont traversé la méditerranée dans des bateaux qui, le plus souvent, transportaient des moutons.

Trente mille ne sont pas revenus, trois cent mille ont été blessés. Parmi ceux qui sont revenus un certain nombre a souffert de traumatismes plus ou moins importants (physiques ou moraux). Le 19 mars 19662, date anniversaire du "Cessez le Feu en Algérie" est une date importante pour notre génération. Elle doit rester dans l'Histoire et, pour garder le souvenir, chaque commune doit avoir un ou plusieurs lieux de remémoration .

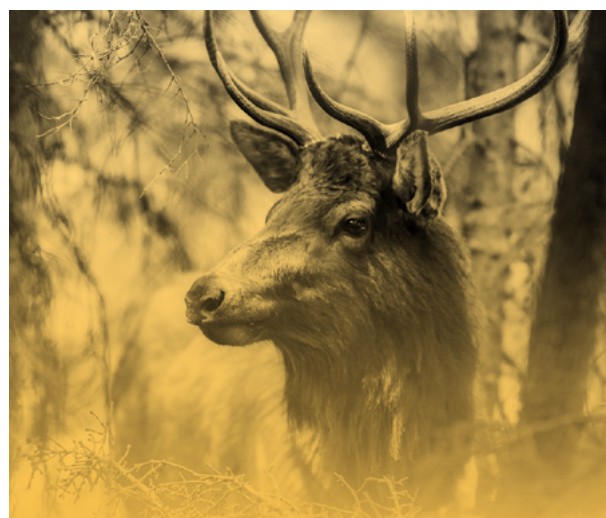
Malheureusement cette guerre, reconnue plus de 30 ans après le cessez le feu, n'est pas dans les livres d'histoire. Nous portons tous la médaille "Croix du Combattant", certains ont la Valeur militaire, la Médaille militaire, la Légion d'honneur. Ils les ont gagnées dans de durs combats.

Certains ignorants parlent de repentance, repentance de quoi, d'avoir envoyé des enfants de la nation se faire tuer, une guerre n'est jamais propre, et s'il y a eu des exactions, personne ne le nie, ce fut des deux côtés.

Le samedi 19 mars 2022, ce sera le 60^e anniversaire du "cessez en feu" en Algérie. Ensemble nous commémorerons cette date en nous rassemblant autour du mémorial AFN à Dijon vers 9 heures et au monument aux morts de Plombières vers 11 heures. N'oubliez pas vos pères, vos grands-pères et venez vous recueillir avec nous en pensant à eux.



Cérémonie du 19 mars 2021.



SOCIÉTÉ DE CHASSE EN PLAINE DE PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

SOCIÉTÉ DE CHASSE AU BOIS DANS LA FORÊT COMMUNALE DE PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON "LES COPAINS D'ABORD"

Deux baux de chasse sont en cours de location. Actuellement, 26 chasseurs sont membres des sociétés (90 chasseurs dans les années 70).

BUT DES SOCIÉTÉS DE CHASSE

- Repeuplement du gibier sur les territoires
- Régulation des espèces nuisibles et du gibier
- Répression du braconnage
- Entretien des lignes et des chemins forestiers communaux

DEUX SECTEURS DISTINCTS

- Plateau de La Cras et coteaux attenants
- Plateau de La Pérouse, Folle pensée et coteaux attenants

3 JOURS DE CHASSE AUTORISÉS

Les jeudi, samedi et dimanche, ainsi que les jours fériés

FESTIVITÉS ORGANISÉES PAR LES SOCIÉTÉS DE CHASSE

- Repas annuel de fin de saison, courant mars, 80 convives
- Fête de la Saint-Hubert tous les 2 ans, début novembre, 240 convives
- Tenue d'un stand le jour de la Fête nationale au jardin public

Contact : Serge BOTT, Président
Tél. : 06 10 41 38 35 -
Courriel : serge.bott@orange.fr

La Gaule de la vallée de l'Ouche



Association agréée de Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques (APPMA), la GVO fait partie de la Fédération de pêche de la Côte-d'Or et fut créée le 4 août 1910.



Plusieurs actions de nettoyages ont été menées encore cette année :

- Le samedi, débroussaillage de janvier à février sur les bords de l'Ouche et du Bief.
- Samedi 19 juin, accompagné de Team River Clean 21 et de la Trash Buster Dijon (associations protégeant la nature par des ramassages de déchets), la GVO a renoué avec un nettoyage citoyen le long des berges de l'Ouche et du canal mais aussi sur les bords de chemins dans le village.
- Le 9 octobre la fermeture de la 1^{ère} catégorie étant faite, une nouvelle saison de débroussaillage démarre accompagnée par la Team River Clean 21.



LES FESTIVITÉS DE 2021

L'APPMA souhaitait commencer l'année avec son deuxième Troc-pêche mais, la COVID passant par-là, impossible de le mettre en place.

L'ouverture de 2021 s'est faite dans de très bonnes conditions et cette année, 800 kg de salmonidés ont été déversés dans l'Ouche et le Bief du Moulin. Deux samedis matin étaient réservés aux enfants (action remise en place pour 2022).

Le 14 juillet, sous une pluie sans discontinuer et les truites étant arrivés, la GVO et ses membres présents ont décidé de faire pêcher gratuitement les enfants du village qui s'étaient déplacés pour préparer le bassin. 5 jours plus tard, Le 19 juillet, c'est sous un soleil de plomb que la GVO faisait son vide grenier annuel avec un succès qui se confirme d'année en année.

Le 2 octobre avait lieu l'assemblée générale extraordinaire électorale pour

renouveler les membres du conseil d'administration devant un petit nombre de membres malgré l'augmentation de cartes vendues. Le repas de fin d'année a eu lieu dans une très bonne ambiance le samedi 20 novembre.

Remerciements au bureau de tabac Le Disque Bleu notre dépositaire. Le président et l'ensemble du conseil d'administration de la GVO vous souhaitent une très bonne année 2022.

Contact

Email : gauledevallee@gmail.com
 Président : Charpy Mickaël
 07 82 88 02 96
 Trésorier : Goldi Mickaël
 06 09 13 68 60
 Secrétaire : Charpy Florian
 06 89 07 83 07

À vos agendas

23 janvier 2022

Assemblée générale ordinaire

20 février 2022

Troc-pêche à la salle des fêtes
 Eugène-Vadot

12 mars 2022

Ouverture de la truite
 en 1^{ère} catégorie

10 juillet 2022

Vide grenier annuel

14 juillet 2021

Participation aux festivités
 (pêche à la truite)



L'Arbre à Zique

Association culturelle créée en 2020 ayant pour objectif d'insuffler une dynamique artistique par le biais de la musique collective dans la commune de Plombières-lès-Dijon. Sensibilisation, enseignement et diffusion s'y côtoient à destination du grand public.

L'association débute sa seconde saison avec un bureau dynamique et motivé nouvellement élu : du vent dans les voiles de ce projet ballotté par des circonstances peu favorables depuis les deux ans de sa création !

Aujourd'hui, 30 adhérents de 3 à 65 ans se côtoient dans les ateliers suivants :

► **Éveil Musical**, pour les enfants en PS et MS de maternelle ;

► **Initiation Musicale**, pour les enfants en GS de maternelle et CP ;

► **Cycle de Découverte Instrumentale (NOUVEAU)** afin de faire évoluer les adhérents en Initiation musicale vers un 1^{er} contact avec 3 types d'instruments (vents : saxophone – cordes : guitare – percussions), pour les enfants à partir du CE1 ;

► **Ensemble amateur**, ouvert à tous les instrumentistes amateurs souhaitant jouer en groupe, cet ensemble est actuellement composé d'une rythmique Guitare/basse/batterie et de trois saxophones. Venez jouer avec nous les samedis matin de 10h45 à 11h45 ;

► **Pratique instrumentale individuelle** (saxophone, guitare, batterie, clarinette), associée à une pratique collective adaptée,

► **Atelier chanson (NOUVEAU)**, ouvert aux adultes avec ou sans bagage musical. Sur un répertoire de chansons, il est proposé de faire sonner votre voix et votre corps dans la bonne humeur. D'autres nouveautés sont encore en préparation, prêtes à éclore, alors ouvrez l'œil !

L'ensemble des activités est encadré par deux enseignantes diplômées d'Etat : Valérie et Mireille. Un nouveau tuteur se joint à nous, avec Hubert à la batterie/percussion.

Pour proposer l'ensemble des activités, l'association est à la recherche de locaux permettant d'utiliser et stoker le matériel (le parc instrumental s'étoffe peu à peu). Nous sommes donc à l'affut d'une solution d'hébergement pérenne. Avis aux amateurs ! Pour le moment, afin de poursuivre nos activités, le choix a été fait d'aménager 2 pièces du siège de l'association (42, rue Albert-Rémy) afin d'accueillir les 6 types d'ateliers dans de bonnes conditions.

La saison écoulée a permis de poser les bases de ce beau projet, avec notamment diverses séances de présentation d'instruments à destination de nos jeunes adhérents en éveil et initiation : la contrebasse (27/02, P.Frizot), la batterie (22/05, V. Chevalier), le violon (29/05, J.C. Haller) – la flûte traversière (05/06, J.Pitois) et le saxophone plusieurs fois dans la saison (V. Chevalier).

Cette 1^{ère} saison s'est terminée en convivialité avec l'organisation de l'évènement "L'Arbre à Zique – Fête la musique", le samedi 19 Juin 2021, dans la salle des fêtes E.-Vadot. Ce concert a réuni l'ensemble des pousses musicales de cet arbre d'un nouveau type sur la commune. Ils ont pu montrer le fruit de leur travail devant 70 personnes en compagnie des classes de saxophone de L'École de musique de Semur-en-Auxois et du conservatoire de Montbard, qui ont eu l'amabilité de se joindre à nous.

Cette saison 2021 /2022 sera ponctuée de plusieurs évènements musicaux et conviviaux sur la commune : à vos agendas !

Le premier rendez-vous a déjà eu lieu le samedi 11 décembre à la salle des banquets : L'Arbre à Zique – Audition de Noël. Plus de 60 personnes étaient présentes afin d'écouter et encourager l'ensemble de nos musiciens de tous âges. Cette belle prestation était suivie d'un moment d'échange et de partage autour d'une buvette de Noël.

Rendez-vous en 2022 avec d'autres manifestations culturelles, dont, notamment, un grand concert le samedi 9 avril salle Eugène-Vadot.

Renseignements, inscriptions :

larbreazique@yahoo.com

Tél. 06 76 67 51 04

Facebook : L'arbre à zique





La Cantilène

AU REVOIR SVITLANA...

Svitlana n'aura passé que deux saisons parmi nous, au cours desquelles nous avons fait un concert de Noël le 15 décembre 2019, la fête de la Saint-Vincent Tournante à Chenôve le 19 janvier 2020 et la petite aubade du 13 juillet 2021 à Plombières-lès-Dijon. Elle nous a transmis ses connaissances en chant choral et culture vocale. Nous garderons un excellent souvenir de son court passage parmi nous.

Après avoir brillamment réussi ses études à l'École supérieure régionale de musique de Dijon, Svitlana est partie à l'École nationale de musique de Lyon pour poursuivre et parfaire son cursus professionnel. Nous lui souhaitons pleine réussite et nous aurons peut-être le plaisir de la revoir lors d'un prochain concert.

Nos répétitions ont repris début septembre 2020. Mais une nouvelle période de confinement les a de nouveau stoppées. Plusieurs festivités programmées entre octobre 2020 et juin 2021 ont été annulées.

Nous avons toutefois réussi à nous réunir pour répéter par pupitre chez les choristes volontaires entre octobre 2020 et juillet 2021. Ainsi, nous avons pu participer aux festivités du 14 juillet et présenter un troisième mini concert dirigé par Svitlana.

Fin juin, nous avons appris son départ prématuré. Suite à des résultats plus que satisfaisants, elle a quitté, par anticipation, l'École supérieure régionale de musique de Dijon, pour intégrer le Conservatoire national supérieur Musique et Danse à Lyon. Nous lui souhaitons un grand succès et de belles aventures musicales. Un nouveau recrutement s'est donc avéré nécessaire début juillet 2021.

... BIENVENUE MATHILDE !

Intégrée le 11 septembre 2021, Mathilde MARTINEZ est notre nouvelle cheffe de chœur. Grenobloise de 26 ans, elle est titulaire de solides formations vocales et musicales et a dirigé de nombreuses chorales dans sa région. Pour enrichir sa formation, elle a rejoint l'École supérieure régionale de musique de Dijon, spécialité : direction de chœur.

C'est donc avec un immense plaisir que nous accueillons Mathilde et nous lui souhaitons un excellent séjour musical et une pleine réussite dans notre Bourgogne !

La situation sanitaire étant toujours incertaine à l'heure où nous écrivons ces lignes, nos projets pour 2022 sont réduits. Outre le concert de Noël présenté le 18 décembre 2021 devant un public nombreux et chaleureux en l'église Saint-Baudèle en compagnie

Concert de Noël,
église Saint-Baudèle
avec La Perdriole.

de la chorale "La Perdriole", nous prévoyons le concert annuel de fin de saison le 11 juin 2022, salle des fêtes Eugène-Vadot à Plombières-lès-Dijon.

Nous espérons des jours meilleurs en 2022, pour nous permettre de reprendre nos répétitions normalement, afin de pouvoir à nouveau, vous offrir de beaux concerts !

Martine, secrétaire La Cantilène

RÉPÉTITIONS

au Centre social Germaine-Tillion,
le jeudi de 19 h 30 à 21 h 30.

Nous serons toujours ravis de vous accueillir afin d'étoffer notre chœur. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Vous serez les bienvenus pour partager de merveilleux moments avec Mathilde et ses choristes.

CONTACT : Claudine TONDOLO

Tél. 06 60 66 34 25

robert.tondolo@gmail.com



ASCP FOOT

Quand on aime... on compte !

Force est de constater que, lorsqu'une association "prend de la bouteille", d'aucuns s'essaient à évoquer des dates, des chiffres et à faire le compte des événements qui ont marqué l'histoire du club. Quelques chiffres glanés ici et là, pour la plupart plutôt récents, devraient permettre aux lecteurs de mieux connaître l'ASCP.

1

Lors de la 1^{ère} saison sportive (1971/1972) une seule équipe est officiellement engagée.

5

Fin 2020, les seniors accèdent au 5^e tour de la coupe de France, presque un record pour une formation qui évolue au niveau départemental.

8

À ce jour, 8 équipes portent nos couleurs (comparez au 1) : seniors A, B et C, U15 en entente, U13, U11, U9 et U7.

19

Comme Covid : même si les avis sont partagés, cet acronyme serait féminin, dicit l'académie française, sous prétexte qu'il prend le genre du nom qui constitue le noyau du syntagme dont il est l'abréviation... CQFD. Peu importe d'ailleurs sauf qu'un constat s'impose : cette empêcheuse (cheur ?) de tourner en rond a beaucoup compliqué la vie du club avec une saison sportive 2020/2021 tronquée car interrompue à peine au ¼ de l'exercice. Quid de la saison en cours ?

50

Oui, oui l'ASCP portée sur les fonds baptismaux en 1971 a 50 ans ! Compte tenu du contexte sanitaire, impossible de faire la fête en 2021 mais un groupe de travail réfléchit sur une animation fin août 2022. À suivre... croisons les doigts.

124

à l'instant T c'est le nombre de licenciés joueurs et encadrement. Effectifs à peu près stables depuis 3 - 4 ans.

1971

Encore une couche pour l'année de naissance... Nostalgie quand tu nous tiens. Faites les comptes... Le ½ siècle est bien là !

1991

Victoire en finale de la coupe de Côte-d'Or, le plus beau trophée acquis à ce jour.

2009

Le goal de l'équipe C a participé, quelques années avant de signer à l'ASCP, à une des premières émissions de Koh Lanta. Certes, son parcours s'est avéré éphémère mais à l'époque son passage à la télé lui avait conféré une certaine aura.

30 000

En euros, c'est quasiment le montant des dépenses prévues pour boucler financièrement la saison en cours. Forcément il faudra donc "aligner les planètes", à savoir trouver des rentrées d'argent équivalentes. L'exercice s'avère de plus en plus délicat entre désengagement des sponsors, frais des instances dirigeantes qui augmentent et tutti quanti. Les bénévoles vont donc, une fois de plus, se retrousser les manches à l'occasion du loto, d'un tournoi vétéran, d'un vide grenier, du 50^e anniversaire, liste non exhaustive.

Allez, ne versons pas dans le pessimisme, bonne année à toutes et à tous et que le foot plombiérois, aux antipodes du monde professionnel, demeure un jeu.

Gérard Gauthier

Président délégué de l'ASCP





Interview de deux jeunes joueurs U15 motivés et investis dans le club : Gaëtan et Estébann. En plus d'être joueurs, ils sont souvent bénévoles pour tenir le chronomètre à la table et aimeraient beaucoup devenir arbitres.

Depuis combien de temps jouez-vous au basket ?

Estébann : C'est ma 5^e année.

Gaëtan : C'est ma 4^e année.

Avant nous jouions au foot.

Comment avez-vous eu envie de jouer au basket ?

En venant voir jouer un ami, nous avons apprécié l'esprit collectif de ce jeu, à savoir l'obligation de jouer ensemble, de se faire des passes, c'est plus facile qu'au foot. Le jeu en lui-même permet de se faire facilement des passes.

Combien d'entraînements par semaine faites-vous ?

3 entraînements par semaine.

Nous sommes très motivés pour jouer. Nous apprécions beaucoup l'entraînement du mercredi, car c'est un entraîneur de la JDA qui vient, c'est un peu comme si on jouait à la JDA, on bénéficie d'un entraînement comme à la JDA, avec un formateur.

Mais si on venait seulement le mercredi, cela ne serait pas suffisant. Le mardi et le jeudi, on peut aussi se confronter à des joueurs plus grands, ce qui nous permet de bien progresser.

Quelle équipe professionnelle soutenez-vous ?

La JDA ! On aimerait bien assister à plus de matchs, mais on n'a pas souvent de places. On aimerait bien avoir des places pour voir jouer notre entraîneur et l'encourager.

Quel est votre joueur professionnel préféré ?

Gaëtan : Stephen Curry, qui joue pour les Golden State Warrior.

Esteban : LeBron James, il joue pour les Lakers.

US Plombières

Le club de basket-ball de Plombières



L'année 2022 marque le centenaire de l'Union sportive de Plombières créé le 22 novembre 1922.

Avec plus de 70 licenciés en ce début d'année, le club de basket de Plombières se porte bien. De plus, une entente avec le club de Pouilly-en-Auxois permet de compléter les équipes et de partager les bénévoles pour s'occuper des jeunes et des matchs.

LES ÉQUIPES

- 3 équipes seniors,
- 1 équipe U17,
- 1 équipe U15,
- 1 équipe U13,
- 1 équipe U11.

LES ENTRAÎNEMENTS

- Le mercredi après-midi, entre 14h et 17h, pour les U11, U13 et U15 (2 groupes selon les âges), avec un entraîneur de la JDA.
- Un deuxième entraînement est proposé le mardi et le jeudi soir de 18h30 à 20h pour les équipes U15 et U17.
- le mardi et jeudi soir, entre 20 h et 22h, entraînement des seniors.

Si vous aussi vous souhaitez inculquer les belles valeurs du vivre ensemble du basket à votre enfant, vous pouvez contacter Jean-Louis Lamotte au 06 45 17 15 39.

Plombières Athlétic Sport

Le Plombières Athlétic Sport (PAS) est Un club regroupant des personnes pratiquant la course à pied sur route ou nature (trail) et qui aiment courir dans une ambiance sportive et conviviale.

Créé le 31 décembre 1996, le PAS compte actuellement 61 membres. Le coût de l'adhésion annuelle est de 25 euros, il est obligatoire de fournir un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition et un pass sanitaire.

Si vous voulez courir pour le plaisir ou pour le podium dans une ambiance chaleureuse et conviviale, rejoignez-nous, chacun trouvera sa place au sein de notre club.
Pour tout renseignement :
www.plombieres-as.fr
Jean-Claude Boutron
03 80 42 17 50 / 06 82 85 45 89

ENTRAÎNEMENTS

- Les mercredis et vendredis à partir de 19h sur la piste de Plombières à côté du gymnase pour des séances de fractionné qui améliorent la vitesse et l'endurance.
- Le dimanche rendez-vous à 9h30 sur le parking du gymnase pour une sortie nature dans les combes avoisinantes.

COURSES

Chacun peut participer selon son niveau aux différentes courses organisées dans la région, en France ou même à l'étranger.

SORTIE

Tous les ans, le club propose une sortie à ses adhérents sur une journée ou un week-end pour participer à une course régionale ou nationale.



TRAIL DE LA PÉROUSE

L'organisation du Trail de la Pérouse, tous les ans le premier dimanche du mois mars, requiert la présence des **nombreux bénévoles**. On ne parle pas souvent de vous dans les comptes rendus sportifs qui ponctuent l'actualité du Week-end, et pourtant, sans vous, le succès de notre trail n'aurait pas le même retentissement. C'est pourquoi je tenais à vous adresser tous mes remerciements, et vous dire que c'est à vous toutes et tous que le Plombières Athlétic Sport doit toute la réussite de cette belle manifestation sportive.

En mars 2021, nous avons été contraints d'annuler à cause de la pandémie de Covid 19. Cette année, je vous donne rendez-vous dimanche 6 mars 2022 pour participer au Trail de la Pérouse qui se courra dans un cadre naturel et privilégié autour de notre belle commune de Plombières-lès-Dijon.

Rendez-vous au lycée Félix-Kir (85, rue de Velars) le dimanche matin à partir de 7h30 pour le retrait des dossards, et à l'intersection au bas de la rue Bernard-Courtois et du chemin des Côtes pour les quatre départs : 27 km 9h / 13 km 9h30 / 8 km 9h45 / Marche 9h50.

TROIS COURSES VOUS SONT PROPOSÉES

- **le Trail de la Pérouse** 27 km (2 ravito) D+ 865 m / - 864 : altitude + 452 / - 263,
- **la Course de la Pérousette** 13 km (1 ravito) D+ 482m / - 485 : altitude + 412 / - 263,
- **la Course de la Pérousinette** 8 km D+ 250m,
- **une randonnée** sans classement de 10 km.

INSCRIPTIONS

- Jusqu'au vendredi 4 mars sur le site Ikinoa (frais d'inscription offerts) <http://tdlp-2022.ikinoa.com/>
- Jusqu'au 25 février 2020 par bulletin d'inscription papier adressé à : Boutron Jean-Claude, 13 bis rue Pasteur, 21370 Plombières-lès-Dijon

Limitées à 700 participants pour les 3 courses.

TARIF DES COURSES

15 € pour le 27 km, 13 € pour le 13 km, 10 € pour le 8 km, 5 € pour la marche.

REMISE DES LOTS POUR LE PODIUM

Lycée Félix-Kir, à partir de 12h30 pour le 8 km, 12h45 pour le 13 km, 13h pour le 27 km. Une coupe aux trois premiers hommes et femmes du classement général, et un lot à chaque participant.



Tous au dojo !

Venez pratiquer le Judo, Jujitsu et Taïso

Judo enfant

2021 / 2011 / 2012 : mercredi de 14h à 15h

2013 / 2014 / 2015 : mercredi de 15h05 à 16h05

2016 / 2017 : mercredi de 16h10 à 17h10

Taïso (fitness japonais)

2006 et avant : lundi et jeudi de 19h15 à 20h15

Judo – Jujitsu adulte

2006 et avant : lundi de 20h30 à 22h

Contact :

Tél. 06 35 25 51 03 / Email : jjplombieres@free.fr

Informations :

<https://judo-jujitsu-plombieres.ffjudo.com>



Plombières Aïki

Enseignement de l'Aïkido, art martial sans compétition qui apprend à faire face à nos peurs et vise à répondre avec sérénité et modération à toutes formes d'agression.

L'Aïkido développe des valeurs de sérénité, d'humilité, de contrôle de soi et met l'accent sur le respect du partenaire. Il permet aux enfants d'extérioriser leur énergie tout en la canalisant.

Lieu : dojo du complexe sportif de Plombières, 13 rue du Moulin

Jour et heures : tous les mardis hors vacances scolaires, enfants de 18h30 à 19h15, adultes de 19h30 à 21h

Tarif annuel : enfant 55 € (exceptionnellement 40 € pour la saison 2021/22), adulte 75 €.

Contacts :

Jean-Luc MENIEL, Enseignant 5^e dan : 06 86 25 28 99
Guillaume SORDET, Président du Club : 06 43 93 96 78
Site web : www.aikido-sombornon.fr

EVÉNEMENTS

Cette année, la saison 2021 / 2022 a pu démarrer normalement : 17 enfants de 7 à 13 ans se sont inscrits et pratiquent régulièrement tous les mardis en fin de journée.

Le mardi 14 décembre nous avons prévu pour eux et pour clôturer la fin du premier trimestre, un passage de grade avec remise des ceintures, il sera suivi par une collation que nous partagerons avec les parents.

Le samedi 5 avril 2022 après-midi, un stage enfants animé par un enseignant, Fabrice de Ré, spécialiste pour les enfants de 6 à 13 ans, se déroulera à Sombornon. Ce stage, qui s'adresse à tous les clubs enfants de la région Bourgogne-Franche-Comté, rencontre à chaque fois un vif succès des enfants.



Olympe



Il n'a échappé à personne que ces dernières saisons ont été fortement perturbées par la crise sanitaire et, comme tout le monde, nous avons dû arrêter toutes nos activités dès le 15 mars 2020.

RAPPORT D'ACTIVITÉS SAISON 2020 - 2021

La reprise était envisagée le 14 septembre 2020. Dans un premier temps, nous l'avons reportée au lundi 21 septembre, puis en deuxième lieu, au lundi 28 septembre. Mais, l'évolution sanitaire s'étant dégradée, nous avons préféré nous abstenir.

Que de travail pour rien... Mais c'est ainsi ! Cette saison 2020-2021 est donc "blanche" en termes d'activités mais pas au niveau financier.

D'une part, nous avons continué de payer nos trois salariés et tous les frais annexes. D'autre part, par solidarité envers nos autoentrepreneurs, nous leur avons versé une contribution de soutien de leur chiffre d'affaires. En outre, nous avons constitué des dossiers de demande de subventions ou d'aides à divers organismes, dossiers très chronophages et qui n'ont pas vraiment donné de résultat.

Une lueur d'espoir, enfin : après tous ces mois, toutes et tous éprouvions le besoin de reprendre les tenues de danse et de sport. La rentrée "Olympe" est donc effective depuis le 27 septembre 2021 avec une nouvelle activité : initiation au Taï Chi Chuan.

GALA

Le gala de danse de fin de saison est programmé samedi 18 juin 2022 salle des fêtes Eugène-Vadot. Réservez votre soirée dès à présent !

ACTIVITÉS ET PROJETS SAISON 2021 - 2022

Tout était prêt pour la reprise lundi 20 septembre 2021. Cependant, nous avons dû la reporter d'une semaine, suite à de nombreux aléas et contretemps indépendants de notre volonté, en cette rentrée, déjà rendue difficile par les conditions sanitaires depuis de nombreux mois.

L'annulation de la manifestation "Rentrée en Fête" a beaucoup impacté notre association, le public n'ayant pas eu connaissance de nos informations.

NOUVEAU : INITIATION AU TAÏ CHI CHUAN

L'activité démarre en douceur. Il faut un peu de temps pour qu'elle se fasse connaître, comme ce fut le cas, il y a quelques années pour le "Pilates".

DES BOULEVERSEMENTS AU NIVEAU DES ANIMATEURS

Deux d'entre eux ont quitté "Olympe", pour une reconversion professionnelle dans l'objectif de se destiner à d'autres métiers.

L'animatrice du cours d'Éveil n'étant plus disponible le mercredi après-midi, nous avons dû la remplacer.

Quatre professionnels ont donc été recrutés pour cette rentrée : un pour le Taï Chi Chuan (nouvelle activité au sein d'Olympe), une pour le Yoga, une pour l'Éveil et la Gym détente, une pour le Hip-Hop. Outre leur CV, lettre de motivation, diplômes, attestations, etc..., l'extrait n° 3 de casier judiciaire est exigé, lors d'un entretien préalable à toute nouvelle embauche.

L'effectif des adhérents n'a pas retrouvé le niveau d'avant la pandémie. Toutefois, nous gardons espoir, quelques inscriptions se manifestent au fil des jours.

Quand nous regardons l'historique d'Olympe, il arrive ponctuellement que des cours avec de gros effectifs (30/45) soient mis en sommeil pendant une ou plusieurs années pour cause d'effectifs insuffisants et qu'ils soient réactivés quand le besoin se manifeste. Nous nous adaptons.

STAGES

Nous prévoyons toujours d'organiser différents stages : Danse country, Danse Bollywood, Yoga, séances de sophrologie et de danse sophrologie, Qi Gong, journée multi-danses... en fonction de la disponibilité des intervenants et bien sûr, des circonstances.

La continuité de notre activité et les projets envisagés sont soumis à l'évolution de la situation sanitaire dans les mois à venir et les informations officielles. Olympe est à même d'accueillir de nouveaux adhérents y compris en cours d'année. Nous espérons que vous serez nombreux à venir nous rejoindre.

Le protocole sanitaire est strictement respecté dans tous les cours qui sont dispensés dans la salle de danse au 1^{er} étage du gymnase municipal rue du Moulin, sauf le Yoga, au Centre social et culturel Germaine-Tillion rue du Château d'Eau.

Renseignements et inscriptions :
Mme Martine AGOSTINI
 Tél. 03 80 41 47 83
 E-mail : martine.agostini@laposte.net



Espoir Gymnique de Plombières

L'Espoir Gymnique de Plombières reprend ses activités après 2 années de COVID. Cette année nous proposons des cours de gymnastique féminine pour des jeunes filles à partir de 6 ans.

La section "Poussine" (6-10 ans) s'entraîne le vendredi soir de 17h30 à 19h. Les jeunes (10 à 14 ans) s'entraînent le samedi de 14h à 16h et les aînées le jeudi de 18h30 à 20h30. Ces horaires sont à titre indicatifs et sont susceptibles d'évoluer en fonction des emplois du temps de chacun des bénévoles d'une saison à l'autre. Cette année, le cours des poussines est complet.

L'association est gérée par 6 bénévoles et toutes les bonnes volontés pour nous rejoindre sont les bienvenues et ainsi participer à la vie associative du village.

C'est dans une ambiance conviviale que les jeunes adhérentes se retrouvent pour pratiquer la gymnastique aux agrès : barres asymétriques, poutre, sol et table de saut.

Ainsi, nous espérons fidéliser nos gymnastes et leur transmettre les valeurs comme le respect, la solidarité et la tolérance.

Si la gymnastique féminine aux agrès vous passionne, n'hésitez pas et contactez-nous :
espoirgymniqueplombieres@gmail.com



VIE QUOTIDIENNE ET CITOYENNETÉ



Marcel
LAMPIN

Le samedi 20 novembre 2021, a eu lieu à l'hôtel de ville de Plombières-lès-Dijon l'installation du Conseil Municipal Jeunes (CMJ).

Conformément à notre programme de campagne (Priorité 7), un groupe de travail composé de Madame Muriel MARTYN, Adjointe déléguée à la Vie sociale, Vie familiale, Santé & Solidarité, Madame Sylvie MONOT et Didier BELIARD, Conseillers municipaux, et

Céline DUPAS, Coordinatrice Enfance & Jeunesse à l'Espace Germaine-Tillion, a travaillé à la constitution et la mise en place du CMJ.

Anatole, Andréa, Clara, Clémentine, Eugénie, Jazz, Louane, Lorena et Violaine, 9 jeunes de 9 à 14 ans, ont fait acte de candidature pour être membres du CMJ de Plombières-lès-Dijon. Cette première rencontre a été l'occasion pour eux de faire connaissance, mais également d'élire leur Maire en la personne de Clara. Chaque élu du CMJ s'est vu remettre une chemise contenant un stylo siglé et deux ouvrages respectivement intitulés "Bien vivre ensemble" et "À la découverte de ta commune", pour compléter leurs connaissances

sur la vie communale à laquelle ils vont pouvoir activement participer. À l'issue de ce premier temps, les élus du CMJ ont regagné la salle des élections où Madame le Maire, leurs parents, ainsi que les élus du Conseil Municipal les attendaient. Après un discours de bienvenue, Madame le Maire a remis à chacun une écharpe, avant qu'ensemble ils entonnent "La Marseillaise".

Cette cérémonie d'installation du Conseil Municipal Jeunes a été clôturée par un temps convivial de discussion et d'échanges autour du verre de l'amitié.

Conseil Municipal Jeunes



Bienvenue à Plombières !

« Venir s'installer à Plombières-lès-Dijon, ville périurbaine aux nombreux atouts par son environnement naturel de grande qualité et une proximité extrême avec la métropole dijonnaise, c'est faire le choix d'une qualité de vie certaine, dans un cadre privilégié... »

Samedi 16 octobre 2021, était organisée dans la Salle des fêtes Eugène-Vadot, la **première cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants** dans notre commune, suivie du verre de l'amitié permettant de faire plus ample connaissance et d'échanger dans un climat très convivial.

Un événement particulièrement apprécié par les 11 nouvelles familles plombières venues à la rencontre de l'équipe municipale pour découvrir les activités de la ville dans laquelle ils ont choisi de s'installer.



REMERCIEMENTS AUX ASSESSEURS ET SCRUTATEURS

Ce temps de partage et de convivialité s'est poursuivi avec la mise à l'honneur des 52 concitoyens et élus de groupe majoritaire qui se sont investis dans les dernières opérations de vote...

L'organisation des dernières élections départementales et régionales dans notre commune, les dimanches 13 & 20 juin 2021, a nécessité 96 créneaux horaires à remplir pour tenir les 2 bureaux de vote installés dans la salle du Conseil municipal.

En dépit du contexte sanitaire très particulier, vous avez été, au total, 52 plombières et plombières à vous mobiliser pour veiller au bon déroulement des deux tours de ces élections.

Grâce à vous toutes et tous, bénévoles et élus du groupe majoritaire, tout s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

Parce qu'il s'agit d'un engagement personnel fort et d'un acte citoyen, je tiens à nouveau à saluer votre implication et vous dire à quel point votre investissement personnel est essentiel pour la vie de notre commune et de nos institutions.

Du fond du cœur, à nouveau MERCI et BRAVO !

Votre Maire, **Monique BAYARD**



Marcher dessus porte bonheur, dit-on ! Un bonheur qui n'est plus dans le pré mais sur les trottoirs de nos villes où les déjections canines sont courantes.

Pourtant la loi veille et les propriétaires de chiens un peu trop désinvoltes sont passibles d'amendes qui peuvent atteindre des montants importants.

L'Académie française les nomme déjections canines, le langage courant les appelle crottes de chiens. Il n'empêche que la façon de les nommer n'a aucune importance pour la personne âgée qui se casse le fémur après avoir glissé sur une crotte de chien ou l'enfant dans l'incompréhension lorsqu'il voit ses belles chaussures ou son petit vélo souillés par le caca de chien dans lequel il a pataugé.



À une époque où le mot civisme, redevient à très juste titre, une valeur cardinale, il serait temps que certains propriétaires de chiens réalisent que le premier des devoirs d'un citoyen c'est de veiller à ne pas porter atteinte à la sécurité et la liberté de ceux qui utilisent les trottoirs et les voies publiques.

(AUTEUR INCONNU)

ÉTAT CIVIL

Mariages

PERALBA Mélissa
& SRINIVASAN Nikhil
24/02/21

MONGEOT Claire Lucie
& SUJOBERT Lucie Alice
19/06/21

MAUZET Justine Lucie Philomène
& FEUILLERAT Adrien Roland Pierre
19/06/21

BAUD Élodie Georgette
Marie-Françoise Ghislaine
& PIENIAKOWSKI Romain Stanislas
26/06/21

THIARD Audrey Anne
& PITOIS Anthony Christophe René
10/07/21

GENEVOIS Chrystelle
& HARBEUMONT Bruno Pierre
17/07/21

POEHNER Muriel
& DROUHIN David
24/07/21

TESSAEVA Dagmara Kurievna
& LAARAJE Abdelkarim
31/07/21

GALLET Astrid Aurore
& DUFOUR Olivier
21/08/21

DOISY Amaëlle Jeanne
& BEGIN Léo Victor
10/09/21

Pacs

PIDOUX Mélody Marjorie
& PIRES Fabien Maurice José
20/01/21

AYUSO Lydia
& GRAS Matthieu Alfred Marcel
12/07/21

BABOU Samia
& RICHARTÉ Gilles Régis
23/07/21

CHEVILLOT Laurène Gilberte Marcelle
& PERGE Bryan
20/08/21

WACHOWIAK Marion Sylvie
& SOYARD Marc Christian Gabriel
22/12/21

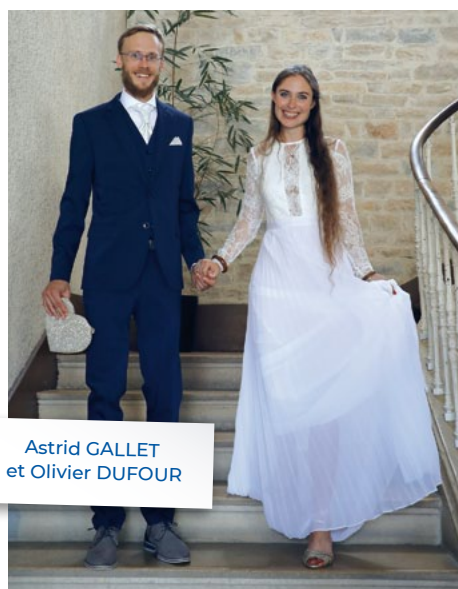
Dagmara TESSAEVA
et Abdel Karim LAARAJE



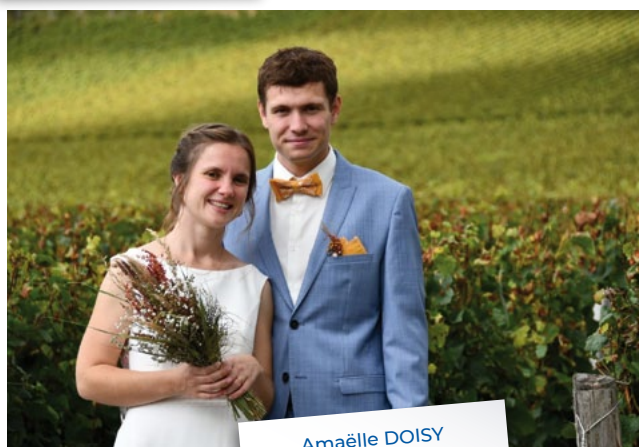
Melissa PERALBA
et Nikhil SRINIVASAN



Audrey THIARD
et Anthony PITOIS

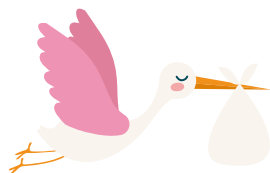


Astrid GALLET
et Olivier DUFOUR



Amaëlle DOISY
et Léo BEGIN

Naissances



PITOIS Noé Gérard Louis • 2/01/21

POULET Giulia Nathalie Jeanine
23/01/21

GILLIOT Alessandro Olivier
Mario Patrick • 17/02/21

RAY Margot Clémence • 18/02/21

DUPAIN Louka Michel • 22/02/21

PATTE Soën • 15/03/21

SAID Élias • 15/03/21

PASCHENKO Alina • 5/04/21

BOUCHAL Rania Amber • 7/04/21

RENOT Héléna Marie Chloé • 22/04/21

LEGROS Juliette Brigitte Sylvie
24/04/21

PANI MBYAL Qassim Abdelaziz
Pani-Ngoy • 27/04/21

NAUDION MENU Mïya • 12/05/21

KLINGER Brooklyn • 21/06/21

AIROU Luna • 30/06/21

MASSON CHARLES Sven Pablo
Hazel Zéphyr • 12/07/21

DURIEUX Camille Hélène Kathleen
19/07/21

ROCHE Alice Claudine Pascale
26/07/21

GACHOD Asmah Aminata • 8/08/21

HADIR Ilan • 20/08/21

UKAJ Era • 27/08/21

UKAJ Sylë • 9/10/21



Parrainage républicain de Maëlys
et Anton MOREAU le samedi 31 juillet 2021

GREGORIO Lili Joséphine • 18/10/21

PIERRE Juliette Amandine Françoise
28/10/21

GUILLERMINET SATORY Kaëlan
Antoine Nicolas • 17/12/21



Ils nous ont quittés cette année

Maurice DEFAUX • 18/01/21

Roland BARTHOLOMEY • 19/01/21

Christian Bernard LACROUTE • 22/01/21

Madeleine Hélène CALAIS
Épouse de Gabriel PIGEAT • 27/01/21

Raymond RENNER • 2/02/21

Jeanne PRADILLON
Veuve CHAUVENET • 11/02/21

Philippe Jean Benjamin CECCON
12/02/21

Gérald Jérôme AGOSTINI • 16/02/21

Jacques François DUVAL • 27/02/21

Anne-Marie Marguerite HUBERSON
Épouse de Louis-François BARBIER
5/03/21

François LOBEAU • 12/03/21

Lucie Marie-Josèphe CLERC • 12/03/21

Fernand Victor Eugène CHOSSEMIER
16/03/21

Colette PLONCARD
Veuve de Michel PETIT • 16/03/21

Éric PAMPAGNINI • 21/03/21

Christiane Claire CHEVROT
Veuve de Joseph LAPAUW • 25/03/21

Denise Marcelle PROVOT • 3/04/21

Didier Pascal SELLENET • 3/04/21

Michel Jean Auguste CHAPUIS • 9/04/21

Christiane Yvette Marie CANNARD
Veuve de Jean DECAILLOZ • 10/04/21

Véronique Marie BARBIER • 1/05/21

Thérèse Juliette Catherine HYACINTHE
3/05/21

Brigitte Françoise GENDRON
Épouse de Michel URBANO • 8/06/21

Pierre Albert DUVERS • 28/06/21

Raymonde DESFRAIGNES
Veuve de Lucien MEUZARD • 5/07/21

Alain Roger BUNTZ • 13/07/21

Raymonde DESFRAIGNES
Veuve de Lucien MEUZARD • 16/07/21

Anna Katharina BERGAUER
Veuve de Georges BULLY • 5/08/21

Jean Claude PENASA • 22/08/21

Gérard Christian Raymond MERO
20/08/21

Patrick Alain DEVEYLE • 22/08/21

Madeleine Paulette ROUSSELET
Épouse de André CONSTANT • 19/09/21

Rose Marie Adrienne BATTAGLINI
Veuve de Bernard THIBAUT • 26/09/21

Jacques Robert MARCEL • 9/10/21

Michel Jacques Louis DUBOIS • 15/10/21

Germaine Raymonde Jeanne LUCOTTE
Veuve de Camille MIDOL • 27/11/21

Gérard Marcel HUBERT • 26/12/21

Éric Marie Étienne BAZIN • 26/12/21

Jeannine Philiberte GENRET
Veuve de Guy MORELOT • 31/12/21



École élémentaire Pierre-Chevalier

L'école dispose de 6 classes qui accueillent 142 élèves. Dans notre établissement, nous travaillons chaque année sur un thème, fil conducteur des apprentissages. Cette année, nous partons à la rencontre des contes.

En partenariat avec les associations du territoire, nous organisons tous les ans la matinée du sport à l'école (avec le club de tennis et le club de judo) qui s'est tenue le mercredi 29/09.

Soucieux de créer un lien toujours plus étroit et solide avec les parents, les enseignants s'attachent à ouvrir davantage l'école aux familles de nos élèves, comme lors de l'exposition de la grande lessive qui a eu lieu le jeudi 14 octobre sur le thème "Tous des oiseaux". Nous espérons accueillir de nombreux parents lors de la prochaine édition du 24 mars 2022.

Malheureusement, d'autres manifestations ont été annulées à cause des conditions sanitaires (marché de Noël du 10/12, spectacle de Noël du 13/12...).

Nous espérons vivement vous accueillir lors de la fête de l'école le samedi 25 juin prochain.

Les inscriptions des futurs CP et des nouveaux arrivant dans l'établissement se feront début avril.

Lucie DANDELOT, Directrice

École élémentaire Pierre-Chevalier
11, rue du Moulin - Plombières-lès-Dijon
Tél. 03 80 45 53 87

Un lycée, des formations, un avenir professionnel

Situé au 85 rue de Velars à Plombières-les-Dijon, le Lycée Félix Kir est l'un des 6 centres de l'EPL Quetigny/Plombières-lès-Dijon. Avec un effectif d'environ 150 élèves/étudiants, c'est un établissement à taille humaine proposant un bon suivi des élèves durant leur scolarité... et qui possède même un parc arboré !

Les diplômes préparés sont dans les domaines de l'agro-alimentaire et du commerce :

- Bac Pro TCVA option PAB Technicien Conseil Vente en Alimentation (Produits Alimentaires et Boissons),
- Bac Pro BIT Bio Industries de Transformation,
- BTS STA Sciences et Technologies des Aliments,
- Formation post Bac ASV Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire par apprentissage.

Le LEGTA de Plombières en vidéo, c'est ici :
https://youtu.be/8VB44BmJJ_Y

L'entrée en Bac Pro peut se faire après une classe de 3^e ou une classe de 2nde. L'entrée en BTS est possible après un baccalauréat (général, technologique ou professionnel) via la plateforme Parcours Sup. L'obtention de ces diplômes assure autant une insertion professionnelle rapide que les poursuites d'études en licence pro ou école d'ingénieur.

Durant la préparation la scolarité, les élèves/étudiants réalisent des périodes de stages en entreprise de 4 à 16 semaines. De plus, pendant leur scolarité, les élèves/étudiants doivent réaliser des activités pratiques dans des conditions professionnelles.

Pour les élèves en Bac Pro Vente, trois animations sont prévues sur le site cette année. La première, le Marché des Fêtes, a eu lieu le jeudi 9 décembre : des producteurs et artisans locaux étaient présents. Les produits fabriqués à l'Atelier Technologique étaient aussi en vente.

Nous vous attendons nombreux lors de nos prochaines animations !

• Jeudi 24 mars (après-midi) :

MARCHÉ DE PRINTEMPS

• Vendredi 20 mai de 17h à 21h :

MARCHÉ DU TERROIR

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :
Tél. 03 80 53 13 13
legta.plombieres@educagri.fr



Tarifs des services publics

LOCATIONS DE SALLES

Salle des fêtes Eugène-Vadot

250 personnes assises

Les tarifs comprennent la mise à disposition du mobilier remisé à demeure pour 250 convives assis, l'utilisation de la cuisine et l'eau.

Facturation de la consommation en électricité (index relevé x 0,26 € / kWh) et de la consommation en gaz (index de consommation en m³ x 11,2 x 0,041 € / kWh).

Cautions : 150 € / dommage et 780 € / nettoyage non conforme.

Tarifs applicables aux nouvelles réservations enregistrées à compter du 01/01/2022.

	JOURNÉE HORS WEEK-END			WEEK-END	LOCATION DE LA VAISSELLE
	Matinée 9h – 13h30	Après-midi 13h30 au lendemain 9h	Journée 9h au lendemain 9h	Du vendredi 13h30 au lundi 9h	
Résident plombierois	210 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	265 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	485 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	735 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	Gratuité pour les résidents plombierois et les associations plombières
Association plombière	X	X	1 gratuit / an puis 210 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	1 gratuit / an puis 350 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	
Autres	480 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	600 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	975 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	1 650 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	Petite pièce : 0,15 € Grosse pièce : 0,75 €

Salle des Banquets

80 personnes assises

Les tarifs comprennent la mise à disposition du mobilier remisé à demeure pour 80 convives assis, l'utilisation de la cuisine et l'eau.

Facturation de la consommation en électricité (index relevé x 0,26 € / kWh) et de la consommation en gaz (index de consommation en m³ x 11,2 x 0,041 € / kWh).

Cautions 150 € / dommage et 780 € / nettoyage non conforme.

Tarifs applicables aux nouvelles réservations enregistrées à compter du 01/01/2022.

	JOURNÉE HORS WEEK-END			WEEK-END	LOCATION DE LA VAISSELLE
	Matinée 9h – 12h	Après-midi 13h30 au lendemain 9h	Journée 9h au lendemain 9h	Du vendredi 13h30 au lundi 9h	
Résident plombierois	75 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	95 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	180 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	315 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	Gratuité pour les résidents plombierois et les associations plombières
Association plombière	X	X	1 gratuit / an puis 85 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	1 gratuit / an puis 160 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	
Autres	165 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	225 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	390 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	770 € Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 150 € / 780 €	Petite pièce : 0,15 € Grosse pièce : 0,75 €

Salle de l'E.G.T.

70 personnes debout

Le tarif comprend la mise à disposition du mobilier, l'éclairage et le chauffage.

Locations réservées à l'organisation d'assemblées générales, conseils d'administration... (manifestations familiales et événements festifs interdits)

	JOURNÉE HORS WEEK-END			WEEK-END
	Heure	Matinée 9h – 14h	Après-midi 14h – 23h	Journée 9h – 23h
Résident plombierois	11 €	30 €	35 €	55 €
Association plombière	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit *
Autres	15 €	35 €	45 €	70 €
				Du vendredi 18h au lundi 9h
				160 €
				Gratuit *
				220 €

* À raison d'une fois par an maximum, puis application du tarif "Résident plombierois".

Salle du Conseil Municipal

50 personnes assises

Le tarif comprend la mise à disposition du mobilier, l'éclairage et le chauffage.

Locations réservées à l'organisation d'assemblées générales, conseils d'administration... (manifestations familiales et événements festifs interdits)

	Heure	Matinée 9h – 14h	Après-midi 13h30 au lendemain 9h	Journée 9h au lendemain 9h
Résident plombierois	11 €	55 €	75 €	140 €
Association plombière	Gratuit	Gratuit	Gratuit *	Gratuit *
Autres	15 €	80 €	110 €	200 €
Famille plombière pour obsèques d'un membre inhumé au cimetière communal	Gratuit			

* À raison d'une fois par an maximum, puis application du tarif "Résident plombierois".

TARIFS POUR LE REMPLACEMENT DES PIÈCES
DE VAISSELLE DE LOCATION MANQUANTES

> Fourni avec le contrat
de location

LOCATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gratuité pour les associations plombières.

Les tarifs de location comprennent l'accès aux vestiaires.

Locations réservées aux groupes constitués relevant d'un organisme doté de la personnalité morale.

Locaux réservés à la pratique des activités sportives exclusivement.

	JOURNÉE HORS WEEK-END				WEEK-END
	Heure	Matinée 8h – 14h	Après-midi 14h – 23h	Journée 8h – 23h	Du samedi 8h au dimanche 23h
Salle omnisports	20 €	50 €	70 €	120 €	240 €
Salle de danse	10 €	30 €	50 €	70 €	90 €
Terrain de foot gazonné	15 €	50 €	70 €	110 €	220 €
Terrain de foot stabilisé	10 € + éclairage ext. : 25 €	40 €	60 € + éclairage ext. : 140 €	100 € + éclairage ext. : 240 €	200 € + éclairage ext. : 350 €
Piste athlétisme	10 € + éclairage ext. : 25 €	40 €	60 € + éclairage ext. : 140 €	100 € + éclairage ext. : 240 €	200 € + éclairage ext. : 350 €
Salle de musique	8 €	20 €	40 €	60 €	80 €

LOCATION DU MATÉRIEL

À utiliser exclusivement au sein
de structures ou d'espaces municipaux.

	JOURNÉE HORS WEEK-END	WEEK-END
	Journée 9h – 23h	Du samedi 8h au dimanche 23h
Plancher	1 € / m ²	1,50 € / m ²

LOCATION DES JARDINS MUNICIPAUX

TARIF À L'ANNÉE	
Jardin partagé Parcelle de 30 m ² environ	20,30 €
Jardin partagé Parcelle de 45 m ² environ	30,50 €
Jardin communal	1,55 € / m²
Parcelle municipale pour l'installation de ruchers	1,55 € / m²

CONCESSIONS

	CIMETIÈRE	MONUMENT JARDIN FUNÉRAIRE
15 ans	150 €	380 €
30 ans	310 €	X
50 ans	X	X

TARIFS DES REPAS INTERGÉNÉRATIONNELS

Repas : 4 € / repas

Tarif réservé aux personnes seules de plus de 70 ans résidant à Plombières-lès-Dijon, aux résidents de la FEDOSAD et les personnels accompagnants.

OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Location du Pasquier : 115 € / jour, 65 € / demi-journée (avec une gratuité annuelle d'une journée à l'attention des associations plombières).

Location du ½ Pasquier côté bord de l'Ouche : 75 € / jour, 40 € / demi-journée (avec une gratuité annuelle d'une journée à l'attention des associations plombières).

Chapiteaux sur Pasquier : 17 € / jour

Fête foraine sur ½ Pasquier, côté bord de l'Ouche : 115 € / jour

Véhicule exposition - vente : 5 € / mètre linéaire

Foire et marchés : 0,90 € le mètre linéaire

Vente ambulante de produits divers sur le domaine public hors marché hebdomadaire (pizzas, fruits, fleurs, etc.) : 15 € / jour

Forfait fourniture d'électricité pour la vente ambulante de produits divers sur le domaine public hors marché hebdomadaire : 5 € / jour

CONSOMMATION DE FLUIDES ASSOCIÉS À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Électricité : index relevé x 0,26 € le kWh

Eau : index relevé x 3,21 € le m³

L'IMPLANTATION DES TERRASSES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Redevance annuelle : 40 € / m²

Redevance journée : 3 € / m²

ATELIERS & ACTIVITÉS

PROPOSÉES AU SEIN DE L'ESPACE GERMAINE-TILLION

	ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE		ACTIVITÉS DIVERSES	SORTIES			
	Accès libre (hors Atelier multimédia)	Atelier multimédia		Avec droits d'entrée inf. ou égaux à 10 €	Avec droits d'entrée de 11 € à 15 €	Avec droits d'entrée de 16 € à 20 €	Avec droits d'entrée égaux ou sup. à 21 €
Plombières	Adulte 5 € le mois	Adulte 15 € le mois Demandeurs d'emploi : 7 €	Famille ou adulte 2 € / séance	Adulte 2 € / séance Enfant 1,50 € / séance	Adulte 4 € / séance Enfant 2 € / séance	Adulte 6 € / séance Enfant 3 € / séance	Adulte 8 € / séance Enfant 4 € / séance
Extérieurs	Adulte 7 € le mois	Adulte 20 € le mois Demandeurs d'emploi : 10 €	Famille ou adulte 3 € / séance	Adulte 3 € / séance Enfant 1,60 € / séance	Adulte 6 € / séance Enfant 3 € / séance	Adulte 9 € / séance Enfant 4 € / séance	Adulte 12 € / séance Enfant 6 € / séance

PRESTATIONS D'ACCUEIL

PROPOSÉES AU SEIN DE L'ESPACE GERMAINE-TILLION

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MENSUEL (DU LUNDI AU VENDREDI)

		Accueil quotidien matin et soir	Accueil quotidien matin ou soir	Accueil à l'unité au coup par coup
Q1 0 à 258 €	Plombières	26,45 €	13,25 €	2,50 €
	Extérieurs	34,40 €	17,25 €	3,25 €
Q2 259 € à 669 €	Plombières	33,10 €	16,50 €	3 €
	Extérieurs	43 €	21,50 €	3,90 €
Q3 670 € à 937 €	Plombières	38,60 €	19,30 €	3,50 €
	Extérieurs	50,20 €	25,10 €	4,55 €
Q4 Sup. à 937 €	Plombières	45,25 €	22,60 €	4 €
	Extérieurs	58,80 €	29,35 €	5,20 €

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

REPAS À L'UNITÉ

		Accueil ½ journée (sans repas)	Accueil ½ journée (repas compris)	Repas et animation
Q1 0 à 258 €	Plombières	4,20 €	6,75 €	3,10 €
	Extérieurs	5,45 €	8,80 €	3,20 €
Q2 259 € à 669 €	Plombières	5,60 €	8,20 €	3,75 €
	Extérieurs	7,30 €	10,65 €	4,10 €
Q3 670 € à 937 €	Plombières	7,30 €	9,65 €	4,40 €
	Extérieurs	9,15 €	12,55 €	4,95 €
Q4 Sup. à 937 €	Plombières	8,50 €	11,10 €	5 €
	Extérieurs	11,05 €	14,45 €	5,70 €

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES (6-12 ANS)

		Accueil ½ journée (sans repas)	Accueil ½ journée (repas compris)	Accueil à la journée (repas compris)
Q1 0 à 258 €	Plombières	4,20 €	6,75 €	10,30 €
	Extérieurs	5,45 €	8,80 €	13,35 €
Q2 259 € à 669 €	Plombières	5,60 €	8,20 €	12,55 €
	Extérieurs	7,30 €	10,65 €	16,30 €
Q3 670 € à 937 €	Plombières	7,30 €	9,65 €	14,85 €
	Extérieurs	9,15 €	12,55 €	19,25 €
Q4 Sup. à 937 €	Plombières	8,50 €	11,10 €	17,10 €
	Extérieurs	11,05 €	14,45 €	22,25 €

NAP

SÉANCE DE 45 MN

Plombières : 0,50 €

Extérieurs : 0,60 €





EXPRESSION POLITIQUE

MAJORITÉ

OPPOSITION

Plombières-lès-Dijon, une nouvelle équipe pour un village solidaire

Certains crient à l'envi que les communes autour de nous font beaucoup mieux avec beaucoup moins. Comme tout un chacun sait, l'herbe est toujours plus verte dans le pré d'à côté...

Restons sérieux, unis et solidaires mais, surtout, réellement pragmatiques et objectifs !

Comme je l'écris dans l'édito de cette revue, la crise sanitaire ne doit en aucun cas nous faire oublier notre programme de campagne qui se décline en 7 priorités :

1 - Gérer efficacement notre commune : Nous le faisons, soutenus par la Direction Générale des Finances Publiques tout en veillant, entre-autre, au maintien des taux d'imposition communaux ;

2 - Faire aboutir les projets structurants en cours tout en préservant notre environnement : Nous y veillons. Malgré l'impact fort de la crise sanitaire, les projets de développement et d'aménagement de la commune évoluent lentement mais sûrement ;

3 - Renforcer la solidarité et soutenir les réflexes écocitoyens : Nous le faisons. Le Centre Social, le Centre Communal d'Action Sociale et la Commission Vie Sociale & Familiale unissent en permanence leur action en ce sens ;

4 - Préserver notre sécurité et notre qualité de vie : Nous le faisons en poursuivant notre programme de vidéoprotection, renforçant le dispositif "Voisins vigilants", augmentant les mesures pour la réduction de la vitesse automobile, continuant la maîtrise de l'Espace Naturel Sensible et la végétalisation du cimetière, initiant le fleurissement participatif ;

5 - Soutenir le niveau de vie des habitants : Nous poursuivons nos démarches en relançant les négociations avec DIVIA, négociant des tarifs réduits, des conditions favorables dans les grandes enseignes ;

6 - Développer les activités artistiques et culturelles : Nous le ferons dès que les contraintes sanitaires seront levées ;

7 - Améliorer la participation citoyenne et la concertation : Nous le faisons en poursuivant les réunions publiques, maintenant la revue annuelle, faisant vivre le site Internet et Click Finger. **Nous l'avons fait avec la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes.**

Nous ne pouvons que regretter les absences répétées de certains membres de l'opposition aux groupes de travail et diverses commissions préparatoires des affaires soumises au Conseil Municipal.

Et, surtout, n'accordons pas une oreille attentive à la désinformation permanente, délibérément diffusée dans le seul but de ternir, déprécier, minimiser, voire nier, les actions que nous menons.

Solidarité, écoute, partage et bienveillance guident notre ligne de conduite. Avec pour objectif le principe de l'intérêt général, poursuivons notre chemin commun et allons de l'avant !

Votre Maire, Monique BAYARD

Plombières-lès-Dijon, notre village en commun

Le groupe des 5 conseillers municipaux que nous formons "Plombières-lès-Dijon : notre village en commun" vous souhaite une belle année 2022. Puisse cette nouvelle année apporter un peu de sérénité à tous. Nous formons pour vous des vœux de bonne santé et de joies à partager avec celles et ceux qui vous sont chers.

Nous participons aux différentes réunions de commissions, aux conseils municipaux. Dans un souci d'efficacité et de pragmatisme, nous proposons, amendons, participons aux débats. Nous nous faisons souvent le relais d'habitants qui nous sollicitent pour évoquer un problème du quotidien.

Nous avons porté l'idée d'un Conseil municipal Jeunes et nous nous réjouissons qu'il ait vu le jour cette année. Toutes nos félicitations aux jeunes nouveaux élus qui s'engagent pour leur commune !

Nous déplorons l'année dernière l'absence de décorations de Noël pour notre village. Malgré quelques annonces hasardeuses, mal maîtrisées (non, il n'y a pas eu un investissement de 42 000 euros dans les décorations : nous l'avons tous constaté !), un vrai travail a eu lieu en commission afin d'égayer un peu Plombières pendant les fêtes. Nous avons participé à ce travail et nous espérons qu'il pourra se poursuivre afin de réussir à réenchanter les périodes de fêtes dans notre commune.

La problématique des nouveaux logements en construction dans le village est un sujet de préoccupation. Les bâtiments ayant un intérêt patrimonial semblent délaissés par l'actuelle majorité (volonté de détruire la cheminée de l'ancienne chocolaterie, vente bradée peut-être de la Maison Dodoz...), en revanche les projets immobiliers se multiplient ! Mais vouloir multiplier les projets immobiliers en densifiant au maximum un village, ce n'est pas raisonnable. Alors que la problématique du stationnement interroge déjà ! Augmenter la population du village signifie une capacité à se projeter et à anticiper.

Il faudrait alors prévoir des travaux de voirie pour améliorer les conditions de stationnement et en particulier, créer de vrais parkings propres et fonctionnels vers l'école, vers le pont de la Lino, au-dessus de la rue de Hauteville ...

Il faudrait prévoir l'éventuelle extension de l'école car qui dit population en plus, dit enfants supplémentaires. Plombières ne peut que s'en réjouir mais il faut garantir un accès à l'école dans de bonnes conditions.

L'actuelle majorité semble passer à côté de ces problématiques qui pourtant s'imposeront très vite. Il faut anticiper et savoir se projeter quand on souhaite multiplier à ce point le nombre d'habitants ! Or, les discussions auxquelles nous assistons ne semblent pas indiquer que l'équipe municipale ait prévu un plan d'actions pour accueillir ces nouveaux habitants. Nous resterons donc particulièrement vigilants et actifs sur ces dossiers. Tout comme nous le faisons déjà depuis notre élection, vous pouvez compter sur nous pour défendre l'intérêt de notre village et de ses habitants.

Céline MAGLICA, Vincent NAUDION, Myriam HEYDEL, Gérald MOREAU, Charlotte BONGE

Mairie de Plombières-lès-Dijon



*Station nature
et de loisirs aux
portes de la ville*



COORDONNÉES

Mairie de Plombières-lès-Dijon
Place de l'Hôtel de Ville
21370 Plombières-lès-Dijon

Tél. 03 80 43 52 36

Adresse électronique :
mairie@plombieres-les-dijon.fr

Site internet :
www.plombieres-les-dijon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h30

Mardi : 14h à 17h30

Mercredi : 9h à 12h30

Jeudi : 9h à 12h30 / 14h à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place de la Mairie
Accès par la cour de la Mairie

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 9h à 12h

Mercredi : 14h à 17h

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

AGENDA 2022

9 avril 18h - Salle des fêtes
CONCERT ARBRE À ZIQUE

24 avril 7h-14h
RANDONNÉE VTT
CYCLOTOURISME
DE CHEVIGNY

24 avril
TRAIL DE LA CHOUETTE

8 mai - Place de la Mairie
CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE
DE 1945

20 mai - Salle des fêtes
KERMESSE
ÉCOLE MATERNELLE

28 mai - Salle des fêtes
50^e ANNIVERSAIRE
COMITÉ DE JUMELAGE

29 et 30 mai 9h30-18h
TRIATHLON DE DIJON

11 juin soirée - Salle des fêtes
CANTILÈNE,
CONCERT DE FIN D'ANNÉE

18 juin 18h - Salle des fêtes
OLYMPE, GALA DE DANSE

24 juin - Salle des fêtes
KERMESSE ÉCOLE PRIMAIRE

2 juillet - Parc du château
ARBRE À ZIQUE, CONCERT
DE FIN DE SAISON

3 juillet
TRAIL URBAIN
VILLE DE TALANT

10 juillet - Pasquier
VIDE GRENIER GVO

14 juillet - Place de la Mairie
FÊTE NATIONAL

10 septembre
Place de la Mairie
CÉRÉMONIE COMÉMORATIVE
DU 78^e ANNIVERSAIRE DE LA
LIBÉRATION DE PLOMBIÈRES

25 septembre 9h
RAID MULTISPORT
"MOUFLOMAN"

11 novembre
CÉRÉMONIE
DE L'ARMISTICE DE 1918

Michel Barbosa, masseur-kinésithérapeute

exerçant au 98 rue de Velars
à Plombières-lès-Dijon, vous
informe de l'obtention du diplôme
d'ostéopathe (IFSO Vichy-Clermont-
Ferrand) agréé par le ministère
de la santé. Cette double compétence
kinésithérapeute-ostéopathe, permet
une vision plus globale dans l'approche
et la résolution des dysfonctions
et affections de l'organisme.

Pour toute prise de RDV,
veuillez appeler le 03 80 45 11 00
ou le 06 87 32 79 26

NUMÉROS D'URGENCES

15 SAMU	17 POLICE SECOURS	18 SAPEURS POMPIERS
112 TOUTES URGENCES	119 ALLO ENFANCE EN DANGER	3919 VIOLENCES FEMMES INFO

LES COMMERCES AMBULANTS

Mardi

• Soir : "Nono Pizza" (pizzas),
rue du Château d'eau

Mercredi

• De 15h à 19h : poissonnier,
devant l'Hôtel de Ville
• Soir : "Wonder Food" (food-
truck), rue du Château d'eau

Jeudi

• Soir : M. Chapuis (pizzas),
rue du Château d'eau

Vendredi

• Soir : "Street Daddy Food"
(food-truck et poulets rôtis),
rue du Château d'eau

Samedi

• "La Tour de Pizz" (pizzas),
rue du Château d'eau

Dimanche

• Matin : "Le Triangle Vert",
(fleuriste), place de la Mairie
• Soir : "Boly Truck" (food-truck
indien), rue du Château d'eau